MONTREAL. 22 MAI 1915

Fut-on cent millions d'esclaves, je suis libre.

VICTOR HUGO.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

Victor HUGO.

6me Année. No. 20 — Rédacteur en chef: ROGER VALOIS — Cinq Sous le Numéro

AU TOUR DE LA COMMISSION-MERE

Un "boodlage" de $25,000.00 sur l'achat d'un emplacement rue Dorchester

Le 'Pays' accuse formellement l'un des neuf commissaires d'avoir encaissé ce beau denier

UN TERRAIN EVALUE A $7,000 PAYE PAR LA COMMISSION $72,200

Est-ce assez grave pour motiver une enquête ?

Il ne faudrait pas croire tout de même que le "boodlage", le vol et la maladministration fleurissent exclusivement dans les petites commissions scolaires. L'affaire de la Longue-Pointe est là pour prouver que dans la Commission centrale, les choses se passent sensiblement de la même façon ou plutôt non, c'est dans les petites commissions que les choses se passent comme à la grande.

Ainsi lorsqu'à Tétreaultville, la Commission scolaire payait $8,000 un terrain acheté une heure auparavant pour $2,100, elle ne se posait pas en modèle à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, au contraire, elle suivait scrupuleusement l'exemple donné par celle-ci, non-seulement dans le cas de la Longue-Pointe, mais aussi dans d'autres cas.

Le "Pays" est aujourd'hui en mesure d'affirmer que dans l'acquisition d'un seul emplacement d'école, il s'est fait en 1912 un "boodlage" de quelque chose comme vingt-cinq mille piastres.

Dans quel gousset, cette somme très respectable est-elle tombée?

Le "Pays" accuse formellement un des neuf membres de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, (ceux de 1912 naturellement) d'avoir empoché ce beau denier.

Lequel des neuf?

Une enquête l'établira, si seulement les commissaires innocents tiennent à sauvegarder leur honneur.

Entre temps, voici quelques faits :

En 1912, la Commission eut besoin d'un terrain dans l'ouest de la ville, c'est-à-dire dans les environs de la cathédrale.

L'échevin Giroux, grand acheteur de terrains devant l'Eternel, et homme d'une compétence éprouvée — ceci se passait quelque temps après l'achat de la Longue-Pointe, mais avant l'intervention du "Pays"— partit un jour en compagnie de l'échevin Lapointe à la recherche d'un emplacement propice à la construction d'une école et pas trop cher.

Ils en virent plusieurs mais n'en trouvèrent aucun de leur goût.

Sur les entrefaites, un intermédiaire survint qui offrit par lettre à la Commission des Ecoles un terrain situé rue Dorchester et d'une superfice de 8250 pieds, pour lequel il demandait $97,200 seulement, ou près de $12 le pied.

Cette lettre fut lue à la réunion du 15 août 1912 et l'offre fut acceptée séance tenante. On autorisa tout de suite le président et le secrétaire à signer le contrat, ce qui fut fait dans les quinze jours qui suivirent.

Naturellement les livres des minutes n'indiquent pas si la chose fut discutée, si quelqu'un avait vu le terrain, si quelqu'un connaissait le prix de la propriété dans ce district-là, etc.

Non, l'offre fut faite... et elle fut acceptée.

Au contrat, l'intermédiaire disparaît et au lieu d'acheter d'une Realty Co., quelconque, la Commission achète des véritables propriétaires. Ce sont M. R. B. Ross pour une partie du terrain et M. Alexander Munro pour l'autre.

La propriété que M. R. B. Ross vendait à la Commission pour $72,200 le 31 août 1912, avait été acquise par lui quelques mois auparavant, le 5 mars 1912 et payée $36,000.

Il avait donné $10,000 comptant et assumé une hypothèque de $26,000 payable trois ans après, en 1915.

La commission, elle, crut devoir payer $72,200, c'est-à-dire cent pour cent plus cher. Rien que cela! Elle prit l'hypothèque à son compte et paya la différence $46,144 par chèque à l'ordre de M. R. B. Ross et daté du 30 août 1912.

Quant à la propriété Munro, elle fut payée $25,000 dont $15,000 comptant et la Commission prit encore à son compte $10,000 d'hypothèques.

Ici, il n'y a pas de découvertes à faire, M. Munro étant propriétaire de ce terrain depuis 1897.

Ou plutôt oui, il y en a. Il y en a et pour le terrain de M. Munro et pour le terrain de M. Ross. Car enfin, pour se guider sur la valeur du terrain, il y a l'évaluation municipale et voici ce que nous découvrons à l'hôtel de ville. Au temps où ces terrains furent achetés par la Commission Scolaire, ils étaient évalués, celui de M. Ross, terrain et bâtisses à $7,000, celui de M. Munro, terrain et bâtisses à $7,400. Et pour ces terrains la Commission fut heureuse de payer dix fois le prix de l'évaluation municipale pour le premier, et trois fois ce prix pour le second.

Au mois de septembre 1912, nouvelle évaluation et le terrain de M. Ross est évalué à $18,050 et les bâtisses à $5,000, ce qui porte le total à $23,050; celui de M. Munro passe au total de $11,450.

Que faut-il penser de ces évaluations, de nos commissaires d'écoles et de leurs achats de terrains ? Nous laissons à nos lecteurs le soin de tirer les conclusions qui leur conviendront.

Voilà l'histoire officielle de l'acquisition du terrain de la rue Dorchester par la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, telle qu'établie par les documents publics.

Restent les dessous qu'une enquête pourrait facilement découvrir.

La principale chose, en tous cas, c'est qu'une somme de $25,000 a été détournée de sa voie et s'est trouvée tomber comme par hasard, dans le gousset d'un des neuf commissaires d'écoles.

De ceci, le "Pays" est absolument certain et il porte une accusation précise et formelle.

A la Commission scolaire maintenant d'agir et de vérifier si oui ou non, l'un de ses membres a encaissé cette somme.

Ces messieurs, à qui leur conscience si pure et si virginale pourrait bien défendre la lecture du "Pays", ne pourront arguer de leur ignorance de notre accusation, pour ne rien faire. A chacun de ceux qui en 1912 étaient membres de la Commission — à vrai dire, les mêmes qu'aujourd'hui, sauf M. Larivière qui a remplacé l'ancien maire Lavallée — nous enverrons un numéro marqué de notre journal.

Depuis trois mois, nous avons porté dans presque chacun de nos numéros des accusations de "boodlage" et de maladministration. En dépit de tous nos efforts, nous n'avons pu réussir à remuer le Surintendant de l'Instruction Publique. Que fera-t-il cette fois-ci? Continuera-t-il de rester indifférent quand les contribuables se font dépouiller d'aussi flagrante façon? La valeur des accusations du "Pays" peut se juger à ceci que malgré les précisions que nous avons données dans chacun de nos articles sur les diverses commissions scolaires et même sur les municipalités, nous n'avons pas reçu un seul démenti et que nous n'avons aucune poursuite pour libelle à enregistrer.

Mieux que cela, nous avons un jour accusé un des membres de la même Commission des Ecoles Catholiques de Montréal d'avoir reçu un pot-de-vin de $8,000. Le rapport du juge Mercier est là pour prouver à quel point nous nous sommes trompés.

Nous revenons aujourd'hui à la charge avec une nouvelle accusation: un "boodlage" de $25,000.

Que va-t-on faire?

Nous demandons une enquête.

Jean Brisson

—(*)—

Des élections

Il nous paraît certain que si nous avons des élections générales cette année, ce ne sera pas avant l'automne. En émettant les bref aujourd'hui, le jour du vote tomberait en pleine période d'activité agricole, et ce n'est que dans un cas d'absolue urgence qu'un gouvernement se permettrait la chose.

Les partis ne continuent pas moins leurs travaux d'organisation et l'un d'eux est assez avancé dans la distribution de sa littérature électorale. Mais c'est dans les provinces anglaises, Ontario, principalement, que les préparatifs sont plus évidents.

Dans notre province, particulièrement dans notre district, les libéraux paraissent être les seuls qui fassent une besogne systématique. Leurs assemblées de clubs deviennent de plus en plus fréquentes et leur littérature est déjà abondante. Il y a toutefois des plaintes au sujet de cette littérature : elle est toute, du moins presque toute, en anglais, elle vient d'Ottawa et ne répond pas toujours aux besoin et à la mentalité d'ici.

L'activité est beaucoup moins apparente du côté conservateur. A vrai dire, elle est presque nulle. Ce qui manque le plus, ce sont les journaux. Des efforts sont commencés pour utiliser pratiquement la presse rurale existante. Il sera sans doute fait quelque chose à Montréal pour assurer une campagne de presse plus abondante, plus aggressive. C'est en langue française que la pauvreté éclate davantage.

Le gros du parti conservateur constate avec quelque amertume, le peu d'activité des clubs et la rareté des rencontres des ministres avec le peuple en assemblée. On assure, d'autre part, que ces plaintes cesseront aussitôt que le remaniement ministériel sera terminé, parce que les ministres se mettront à payer de leurs personnes tout les premiers. Les conservateurs ne savent que trop combien leur faiblesse dans la province de Québec est due à l'indolence résignée des chefs et à l'absence ou à l'indifférence des journaux. Nous n'avons pas encore vu de littérature bleue en langue française. Ce n'est pas du temps de Chapleau qu'on arrivait ainsi aux élections sans documentation pour le husting et le populo.

Nous en pronostiquons qu'il n'y aura pas d'élections.

—(*)—

UNE REPONSE

Le consul de France, M. C. E. Bonin, a fait jeudi après-midi au Fonds Patriotique Canadien un excellent discours sur l'effort donné par la colonie française de Montréal et du Canada depuis le commencement de la guerre.

C'est une réponse très précise à cette campagne imbécile menée par la "Presse" depuis quelque temps, au sujet des "embusqués".

La colonie française, d'après le consul lui-même a fait plus que son devoir.

—(*)—

ENCORE LA "MARSEILLAISE"

Extrait d'un article du "Correspondant" signé par le R. P. Bruno, supérieur de Saint-Louis, de Péra, Turquie:

"A la fin de juillet 1914, je prêchais les retraites annuelles à des religieuses en Bulgarie; l'atmosphère politique était lourde; on était au lendemain du meurtre de l'héritier du trône d'Autriche. Une vague appréhension étreignait les âmes françaises; l'animosité des Bulgares contre les Serbes, les commentaires sur les intentions de l'Autriche et de l'Allemagne rendaient pénible le séjour dans un milieu où l'on se sentait peu sympathique. Comme un coup de foudre éclata l'annonce de la déclaration de guerre. En hâte il fallait rejoindre Constantinople.

"Tout de suite apparut, merveilleux, l'élan des Français: de Sofia, de Philippopoli, des religieux et des civils partaient, obéissant à l'ordre de mobilisation; des entreprises industrielles risquaient de péricliter, des collèges allaient perdre la majorité de leurs professeurs, n'importe. Et ce fut émouvant, ces fleurs jetées aux partants, ces accents de la "Marseillaise" lancés à pleins poumons..."

—:o:—

POUR EN FINIR

Je vois qu'en Angleterre la question du service obligatoire ne se laisse pas oublier. Un article du "Times" a vivement appelé l'attention du public sur ce point, et il ne paraît pas probable qu'elle s'en puisse, à l'avenir, détourner. Dans les dernières rencontres, où les armes britanniques ont brillé d'un si bel éclat, les pertes de nos bons alliés, estimées aux deux tiers environ des pertes allemandes, n'ont pas été évaluées, par sir John French, à moins de 18,000 hommes.

"Ce sont des chiffres sérieux, remarque le journal anglais. Nous ne sommes encore qu'au début de la campagne qui va s'ouvrir, d'une façon très vive, dans quelques semaines. Nous avons pleine confiance dans le résultat, mais nous savons que ce résultat ne peut être obtenu que par d'âpres combats et par des sacrifices plus lourds que ceux que nous avons eus, jusqu'à ce jour, à supporter. Quelles mesures sont prises pour remplacer les manquants? Ce sont les dernières réserves qui pourront décider de l'issue finale. Nous occupons-nous suffisamment de les réunir, de les entraîner? Une lettre du président d'un comité de recrutement nous avertit, qu'il y a, de ce chef, des mécomptes. Notre correspondant nous déclare que le système actuel de recrutement est au bout de sa course, et qu'il y a lieu de trouver d'autres expédients. Nous avouons n'avoir point admiré quelques-uns de ceux qui ont été employés. Les annonces sensationnelles et la pression morale ne sont pas des méthodes auxquelles un grand peuple a recours pour lever ses armées. L'une n'est pas digne de nous, l'autre n'est pas de franc jeu et présente comme un avant-goût de défaillance. Nous reconnaissons cependant avec admiration que le système a rencontré un merveilleux succès infiniment supérieur, dans les fortes mains de lord Kitchener, à ce que ses auteurs les plus enthousiastes en avaient espéré. Nous croyons, cependant, nous avons toujours cru, que ce n'est pas le meilleur système, et qu'une nation organisée et entraînée en temps de paix aurait eu l'avantage, dans cette guerre, plus facilement, plus rapidement, et à meilleur marché qu'il ne nous est permis aujourd'hui de le réaliser."

Ce ferme langage honore aussi bien ceux qui ne craignent pas de le tenir que la nation appelée, en des circonstances pressantes, à en profiter. Dans l'histoire générale du monde, comme dans les annales militaires elles-mêmes, la présente guerre apporte de nouvelles méthodes d'action résultant bien plutôt de la nécessité que de prévisions mûries, ou même simplement de réflexions appropriées.

C'est à Napoléon que l'Allemagne doit, en somme, le service obligatoire, seule organisation rationnelle — et honorable, puis-je dire avec le "Times" — d'une nation armée. La France, qui lui dut ses plus beaux succès sur les champs de bataille, s'en détourna, par la naturelle réaction qu'entraîne tout abus, au point de laisser Napoléon III jeter ses faibles contingents sur toute l'Allemagne réunie. Même après la brutale expérience, on n'a pas oublié l'obstinée résistance de M. Thiers, et des grands dirigeants de notre bourgeoisie, au service universel purement égalitaire. Il était difficile, pourtant, de méconnaître le danger, tandis que l'Angleterre, entourée d'eau, appuyée sur la plus puissante flotte du monde, avait, pour persévérer dans les illusions d'une mentalité de trafic, d'assez fortes excuses.

Nous assistons aux derniers mouvements de cet état d'esprit. Lord Roberts, jouissant de la plus haute popularité, n'a pu faire fléchir, un seul jour ,l'obstination d'un égoïsme raidi dans une ignorance volontaire. On respectait, on adorait Roberts ,on suivit Haldane, de pensées et de suggestions tout allemandes, devant le péril allemand, parce qu'il plaidait pour la politique du moindre effort national permettait de consacrer au thème "business" un maximum d'énergie.

Les hommes les meilleurs du cabinet actuel ne furent pas toujours sans reproches à cet égard. Il était entendu ,même alors, dans la Cité de Londres, qu'il y avait peut-être un danger allemand, mais que le Grande-Bretagne devait ,avant tout, se garder avec soin des aventures belliqueuses où la France, plus ou moins consciemment, pourrait l'entraîner. Même quand l'abîme fut béant, souvenez-vous, à l'heure la plus critique, de la lettre ultra timide du roi George à M. Poincaré.

Aujourd'hui tout cela n'est plus que de l'histoire. Ce sont les faits du jour qu'il s'agit d'afronter. Il n'y a qu'une question, qui est la plus simple du monde: veut-on ou ne veut-on pas céder l'Europe (et l'Asie par surcroît) à la nation allemande en fureur d'autocratie.

Un peu lent à se décider, le peuple anglais, dont l'histoire est d'une assez belle énergie, a pris position, en pleine connaissance de cause, et son légendaire entêtement est assez bien établi pour que nul ne puisse douter de son inflexible résolution. Comment s'étonnerait-on que son action ait suivi, d'une façon progressive, le naturel développement de sa pensée? Que pouvait-il faire sinon mettre en usage d'abord les moyens dont il était pourvu, en les portant dans la mesure du possible, au maximum d'intensité?

C'est ce qu'il a fait avec un merveilleux succès, auquel nous rendons tous hommage, sous la haute direction de l'homme le plus propre à conduire l'effort national à son aboutissant suprême, lord Kitchener. Des instruments qui lui furent fournis, le ministre de la guerre a tiré tout ce qu'ils pouvaient donner.

Cependant, les armes modernes sont de terribles mangeuses, et la guerre, qui, dans l'esprit des professionnels, ne devait pas durer plus de quelques semaines, ne nous fournit encore, pour ce qui est de sa durée, aucune base sérieuse de prévision. Ainsi, nous trouvons-nous, tous, mis en demeure de prévoir jusqu'aux extrémités de l'imprévu. C'est ce que fait rationnellement le "Times", lorsqu'il pose nettement la question de savoir si le système du recrutement actuel saura répondre à toutes les exigences "jusqu'à la fin de la guerre", il n'y a pas lieu de recourir à des méthodes nouvelles.

"Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, la lettre de notre correspondant paraît faire entrevoir, dans le système des symptômes d'épuisement, et cette lettre n'est pas la seule. Si le recrutement volontaire montre vraiment des signes de faiblesse, nous rappelons au gouvernement et à la nation que la question d'autres mesures à prendre doit être envisagée quand il en est encore temps. Lord Haldane, lui-même, nous a dit que le recours au service obligatoire pouvait devenir nécessaire dans un cas national d'extrême urgence. Mais il sera trop tard, pour étudier un problème si vaste et si complexe, quand l'heure d'une extrême urgence sera venue. Il faut que ce moment même nous trouve prêts à l'application, et, pour cela, il faut qu'un examen attentif l'ait, depuis longtemps, précédé. Tous les coeurs anglais sont tendus vers la victoire parce qu'ils savent qu'il ne s'offre pas d'autre alternative que le succès ou la ruine. Ils ne reculeront devant aucun des moyens requis par la victoire."

Il m'a paru bon de soumettre ces simples et belles paroles au public français, d'abord parce qu'il y trouvera le vivant témoignage du plein concours d'intelligence et de volonté qui nous vient de l'autre côté de la Manche, aussi parce qu'il y pourra découvrir comment, de la libre critique, d'utiles et même de décisives réformes peuvent sortir.

Nous n'avons point à intervenir dans les affaires d'alliés qui nous ont déjà donné de si surprenantes preuves de ce qu'ils sont capables d'accomplir. Il me sera seulement permis de dire que je serais bien surpris si l'un des résultats de cette guerre n'était, après la paix, tout au moins, d'amener l'introduction du service obligatoire dans le Royaume-Uni. Oserai-je ajouter que, si les prévisions de quelques-uns venaient à se réaliser sur la durée de la résistance allemande, lord Kitchener n'attendrait certainement pas la paix pour dire la parole qui lancerait tout le peuple anglais lui-même dans l'action ?

G. CLEMENCEAU.

(De l'"Homme Enchaîné".)

—(*)—

L'ESSOR QUEBECOIS

Québec peut se passer de tribunal juvénile, mais il faut une rallonge de $50,000 à sa prospère institution des enfants trouvés sous des choux anonymes. Québec— casta civitas atque pura — tombe lui aussi, septante fois par jour, comme le Juste.

Que la cité qui n'a pas péché lui jette le premier cailloux.

MAGNANISME EN MARCHE

La bonne presse cherche "un homme" pour le poste laissé vacant par feu M. Gigault qui fut, on le sait, sous-ministre de l'Agriculture à Québec. Quand Diogène faisait les cent pas en quête de pareille rareté, il se munissait de la lanterne la plus "moderne" pour l'époque. Nos castors, pour trouver "un homme" dans notre province qui en est si dépourvue, se servent de leur éteignoir accoutumé. C'est vrai qu'ils ont leur homme tout trouvé, que c'est un autre Magnan, que son nom est savamment mis à toutes les sauces de l'actualité, même à celle du Tricentenaire de la Foi dont il nous paraît être une manière de "bouncer", ayant plus spécialement la charge de "taper" les communautés. L'époque est bonne pour introduire un autre Magnan dans les hautes sphères administratives; jamais les castors n'ont été mieux en jour. Ils ont pu empêcher un parthe d'entrer au Conseil Législatif; ils introduiront bien un Magnan dans un sous-ministère.

Après quoi, on pourrait revenir au projet si libéral de ressusciter le ministère de l'instruction publie et le confier à cet autre "homme" qu'est l'abbé D'Amours (né Damours). N'a-t-il pas fait ses preuves de haute compétence dans l'art, créé par l'autre Magnan, de donner aux progrès de l'instruction populaire des apparences auxquelles peuvent tout au plus se comparer les indigences du résultat?

—(*)—

NOS CANADIENNES

Dans un touchant article d'un grand journal parisien sur l'oeuvre du Comité du Secours National, nous lisons :

"Pour secourir les otages ou captifs que l'Allemagne évacue par la Suisse, le Comité a donné d'importantes subventions à l'Oeuvre du vêtement du prisonnier; il a de plus acheminé sur la frontière suisse des milliers de ces vêtements que nos généreux amis des Etats-Unis et du Canada lui envoient continuellement et qui sont reçus, classés et réexpédiés par son service du pavillon de Flore; quelques-uns de ces envois sont accompagnés d'inscriptions touchantes : une petite fille canadienne écrit sur un paquet: " A nos cousins de France"; sur une robe d'enfant, on lit: " Une mère canadienne à une mère française."

LA FRANCE CONTINUE

On a dit, jadis, que le système métrique était l'une des expres du génie humain. La guerre n'empêche pas ce système d'agrandir son domaine mondial. Ainsi, les Anglais s'en préoccupent actuellement "afin de trouver, dit le "Matin", de Paris, un élément de plus au succès de la lutte économique qui devra s'ouvrir au lendemain du jour où la lutte armée aura pris fin." L'Union des chambres de commerce du Royaume-Uni vient, en effet, d'émettre un vote unanime en faveur du système métrique, et il ne saurait y avoir de doutes sur les intentions du gouvernement anglais à cet égard.

—o—

ENCORE MUNDTHEIM

Mundtheim, c'est cet Allemand qui fut dénoncé il y a déjà plusieurs mois et autour duquel le silence s'est refait profond et complet. Il continue d'employer une trentaine de ses compatriotes à manufacturer du ciment sur un point de l'île d'Orléans qui commande les fortifications de Beaumont, de Lévis et de ce que l'on appelait déjà (peut-être!) du temps d'Homère: le Gibraltar des trois Amériques, Québec, pour parler vulgairement. Il paraît que M. Mundtheim, par surcroît, va à New-York chaque semaine. On croit qu'il est du "teutonic staff" dont la mission est de corrompre l'opinion américaine. Il a été souvent dénoncé auprès des autorités, mais il est protégé par deux gros personnages influents qui sont, paraît-il, financièrement intéressés dans la prospérité des ciments Mundtheim. Quoi qu'il soit: Québec se réémeut et la question d'espionnage Mundtheim est de nouveau à l'actualité.

—(*)—

LE MEME HOMME

Vous qui ne croyez pas en un Médéric économe, savez-vous que le monsieur qui va à New-York pour faire économiser $800 à la ville est le même homme qui a fait voter $10,000 pour réparer le palais de l'île Sainte-Hélène où habitera son propre frère, devenu par la grâce médéricienne, gouverneur de cette île enchantée?



INEXPLICABLE

Nous ne voudrions pour rien au monde laisser entendre que le "Réveil" est l'organe des tramways, mais nous pouvons difficilement ne pas souligner que ce journal porte aux "jitneys" une haine pour le moins... tramwaysesque.

——(*)——

TITRE NOUVEAU

L'"Evénement" donne au pape un nouveau titre. Le Saint-Père est devenu, dans les colonnes de ce journal, "Sa Majesté Benoit XV".

Ça ne vaut tout de même pas "Sa Sainteté".

——(*)——

QUI DONC ?

Qui donc est si intéressé que cela à ce que la future bibliothèque de Montréal soit construite en granit de Mégantic? Quel est le coulissier, l'échevin ou le contrôleur si enthousiaste de ce granit?

Tout le chahut fait autour du granit de Mégantic nous fait supposer qu'il y a autre chose là que l'intérêt public.

——(*)——

SINGULIER MILITANT !

Quand les bons organes s'obstinaient, selon une expression de l'Ecriture, à rester chiens muets, le "Pays" et l'"Action" ont déploré que Spencer-Wood soit démuni de la chapelle privée qui s'y trouvait depuis tant d'années. La "Vérité" y voit de la joie chez nous "la presse sectaire et radicale"; nous protestons contre un acte qui nous paraît regrettable et c'est nous les coupables, plus que les auteurs de l'acte. "Il ne fallait rien dire dans les gazettes." La théorie du laisser-faire! C'est la "Vérité" qui parle ainsi! Et au lieu de s'assurer si la nouvelle est vraie ou non, elle se replonge dans sa douillette en formulant l'espoir qu'elle ne le soit pas. Quel militant! Ça n'est bon que pour le tour du chapeau.

——(*)——

L'HISTOIRE SE REPETE

Certain journal de Trois-Rivières fue condamné, par tacite reconduction, comme on dit dans le langage notarial, trois jours avant son apparition. La "Vérité" vient de déclarer "suspecte" une revue montréalaise qui n'a pas encore subi les eneres d'imprimerie. Dans le premier cas, ce fut un évêque qui prit ainsi les devants; dans le dernier, c'est un journal qui offre en vente les ouvrages de M. Le Leu, déclarés plus que "suspects" par une grande publication catholique de France. L'histoire, en se répétant, ne s'est donc pas améliorée. Quoiqu'il en soit, la revue suspecte a reçu, gratuitement, le service d'une petite réclame qui n'est pas sans valeur à une époque où l'attrait du fruit défendu est en pleine floraison.

——(*)——

PREVISION

On ne pourra toujours pas dire que l'"Action Sociale" ne voit pas les choses de loin.

Depuis la dernière session, elle se lamente au sujet des taxes que vont payer les communautés religieuses de Saint-Hyacinthe et elle prévoit pour notre province toutes sortes de malheurs, la guerre même, une guerre dans le genre de celle qui secoue l'Europe actuellement.

Voici la conclusion d'un article sur ces taxes:

"Malheur à notre pays, si l'absence de doctrine de politiques aveugles parvient à se généraliser. La guerre sauvage qui sévit sur l'Europe montre que ces vérités reprennent leur empire de terrible façon. Ceux qui président à nos destinées feraient bien d'avoir le bon esprit et le courage d'y songer, pendant qu'il en est temps encore."

L'"Action Sociale" voudrait-elle insinuer par là que si les communautés religieuses paient des taxes, elles vont fomenter une guerre civile?

——(*)——

UN STYLE QUI FAIT ECOLE

On savait qu'il y a du sucre du pays, qu'il y avait eu jadis de l'étoffe du pays, mais on ignorait, nous les premiers, qu'il y eût "un style du "Pays". C'est l'"Action Sociale" qui nous l'apprend. Voilà donc le "Pays" chef d'école, tête de file littéraire, créateur d'un genre, nanti d'adeptes, nommément M. Bourassa et la "Patrie". Nous n'en voulons pas tirer vaine gloire, mais ça nous fait tout de même quelque chose, d'autant que le style, c'est le véhicule des idées et qu'il doit exister une certaine concordance entre les deux choses. Or, nos idées sont de moins en moins mal vues. Il y a même des gens qui ne voudraient, au péril de leur âme, s'abstenir d'en prendre connaissance et qui lisent le "Pays" en cachette.

——o——

Québec et Williamstown

A PROPOS DE CENTENAIRES

Quelques termes de comparaison

Le 6 mai dernier, on a célébré à Williamstown, New-Hampshire, le 250e anniversaire de la naissance d'un humble colonel, pas très riche, plutôt illettré, qui fut néanmoins, le créateur d'un collège devenu aussi célèbre dans ce genre d'institutions que l'est dans le monde universitaire américain Harvard.

Le collège Williams est beaucoup moins âgé que le séminaire de Québec dont on va tant parler à l'occasion du prochain tricentenaire et qui, de l'aveu de l'un de ses supérieurs, ne formait pas encore, il y a seulement quelques années des hommes sachant bien leur langue, pouvant l'écrire clairement, des hommes de culture et de science. Le séminaire de Québec, le petit, fut fondé en 1668; le grand datait de cinq ans auparavant. C'est-à-dire que, toujours logique à Québec, on commença par la toiture pour finir par les fondations. Cette erreur d'origine a eu des conséquences qui persistent.

N'étant pas assez riche pour faire tout de suite les choses grandement, le colonel Williams confia ses biens à des fiduciaires chargés de les faire profiter et de fonder "un collège libre" le jour où capital et intérêts accrus y suffiraient. Ce n'est qu'en 1785 que la chose devint possible. Dès la première assemblée de "trustees" du collège Williams, il fut décidé que l'édifice serait de brique et aurait trois étages, quelque chose de grandiose pour l'époque; que ses portes seraient ouvertes à tous et son enseignement des plus larges.

Ce collège devint très populaire dès le début, grâce à son excellent programme et à des professeurs choisis avec soin pour leur science et, non moins, pour leur habileté pédagogique. Le "N. Y. Times", nous apprend qu'il eut, dès 1791, des étudiants venant du Canada où, pourtant, le séminaire de Québec, âgé déjà de 125 ans, aurait dû avoir trouvé le temps de s'assurer des professeurs suffisants et un programme d'études satisfaisant.

Dès sa première jeunesse, le collège Williams eut une bibliothèque remarquable, des cours d'élocution vite renommés, son annuaire. Les séances de fin d'années, avec leurs exercices littéraires, scientifiques et oratoires devinrent l'événement "chic and refined"; on y venait de toutes parts, du Canada comme des points les plus éloignés de la Nouvelle-Angleterre.

Et pourtant, le collège Williams n'était pas dans un centre; l'accès en était des plus difficiles. Les nouvelles de New-York et de Boston n'y arrivaient qu'une fois par semaine, apportées par un courrier à cheval. On parla, un *bon jour*, de tirer de l'isolement une institution dont tant de lustre émanait pour le pays tout entier. Deux partis surgirent, l'un pour la translation à Northampton, l'autre le statuo quo. L'affaire alla devant la législature d'Etat qui laissa à Williamstown le collège dont cette ville tirait tout, jusqu'à son nom.

Tout de même, un autre établissement de même nature fut créé à Northampton avec, comme président, l'un des plus brillants et populaires éducateurs de l'époque, le Rvd Dr. Moore. Mais le collège Williams n'en continua pas moins sa brillante carrière et c'est de cette époque que la plupart des gens se mirent à l'appeler Université, si vaste et si complet était le réseau de ses cours supérieurs.

Ainsi, c'est au collège Williams (écoutez Québecois!) la première société collègiale sérieuse, sur ce continent, pour l'étude des sciences naturelles. Il s'est acquis une réputation très considérable dans cette spécialité. Cette société a poussé ses expéditions une fois en Floride, une autre fois au Groenland. Les séminaristes de Québec allaient autrefois, une fois par année, voir tomber les eaux de la Chûte Montmorency; cette débauche scientifique est aujourd'hui abolie.

Le premier observatoire astronomique érigé en Amérique, le fut au collège Williams. Il a été remplacé par un autre ultra-moderne. Le séminaire de Québec, en fait d'équipement astronomique, se tire d'affaires avec des notes de cours qui, écrites un peu étendues, et en vue d'un baccalauréat débonnaire, peuvent couvrir un quart de main de papier à lettre.

Parmi les plus célèbres Américains sortis du collège Williams, je note Garfield, qui fut Président des Etats-Unis, Field, le célèbre jurisconsulte et William Cullen Bryant, le plus brillant des directeurs du "N. Y. Evening Post", qui en a possédé toujours de très bons.

Aujourd'hui ce collège a près de 500 élèves dont une centaine venus d'Europe. Son cours supérieur en compte 106.

* * *

Au tricentenaire de Québec, on va s'étendre sur l'évangélisation des sauvages et en évoquer tous les détails de début.

Il est assez remarquable que cette même oeuvre de christianisation des indigènes, dans la Nouvelle-Angleterre, soit partie du collège Williams. Pour commémorer le fait, on y a créé un square de toute beauté que l'on appelle Mission Park où s'élève un monument connu sous le nom de Haystack Monument. Haystack signifie, en français, meule de foin. Drôle de nom, direz-vous, pour un objet de cette nature. Mais il y a une raison, comme vous allez voir. Je laisse de nouveau la parole au "N. Y. Times":

"The present Haystack Monument in Mission Park is a lasting reminder of such ideas. This monument stands on the spot where the movement in the United States for the Christianization of the heathen world had its origin. The story is that four students were caught there in a shower one day and took refuge in a haystack. As they talked the subject of Christianizing the heathen came up, and, carried away with the idea, they determined to make it their life work. As days passed these four, Mills, Richards, Hall, and Nott, came to this same spot from time to time with their associates to ponder and pray. From these little gatherings grew the great Board of Foreign Missions and the American Bible Society."

J'ai tenu à rappeler ces faits, sans sortir de grands mots, parce qu'ils suffisent, par eux seuls, à démontrer comment un collège pauvre, isolé, est arrivé à une réputation mondiale par la seule vertu d'un programme large et d'un excellent personnel enseignant. J'ai pensé, aussi, que les panégyristes québécois se trouveraient bien, pour les termes de comparaison, de quelques renseignements sur un collège qui, d'un premier bond, rejoignit leur séminaire et, d'un autre, le laissa lamentablement en arrière—et il y a déjà, de cela, une bagatelle de 125 ans.

CYPRIEN.

——:o:——

LA LIBERTE DES "CASTORS"

Un petit journal de Saint-Hyacinthe se déclare franchement exaspéré par la conduite de son évêque

Voyez-vous un tel langage dans le "Pays" ? — Nous serions condamnés au bucher sur-le-champ

Il y a à Saint-Hyacinthe un petit journal "castor", qui ne prend pas de gants pour dire à son évêque qu'il n'est pas satisfait de lui.

Peut-être faudrait-il dire d'abord que la ville de Saint-Hyacinthe traverse en ce moment une épouvantable crise religieuse. Qu'y a-t-il donc, direz-vous, quelqu'un là-bas serait-il devenu schismatique et aurait-il entraîné la moitié de la ville à sa suite ?

Si ce n'était que cela !

Mais jugez à quel point certains hommes poussent la malice, on a réussi a obtenir du gouvernement provincial le droit de faire payer sur les propriétés foncières des communautés religieuses un impôt à peu près égal à la moitié de celui que paierait un pékin ordinaire.

Hé quoi ! vous ne bondissez pas ? Mais vous avez perdu tout sens chrétien.

Voilà ou en est rendue la ville de Saint-Hyacinthe, voilà où elle en est tombée et cela parce qu'autrefois "la plupart de ses hommes de profession se faisaient un point d'honneur d'étaler les oeuvres de Voltaire sur les rayons de leur bibliothèque", l'"Action Sociale" n'a pas eu peur de le dire dans son numéro du quatre mars dernier.

Naturellement les dites communautés font une lutte de corsaires pour ne pas payer de taxes. D'un autre côté, un journal vomi de l'enfer même, répondant au nom satanique du "Clairon", a l'audace diabolique de prétendre que les communautés devraient payer des taxes.

C'est le "Courrier" organe céleste, d'une suavité angélique, qui est chargé de répondre au "Clairon". A la suite de l'"Action Sociale" qui menaçait toute la ville de Saint-Hyacinthe d'excommunication, lorsque le projet de loi fut présenté à Québec, hiver dernier, le "Courrier" ménace sans cesse le "Clairon" d'une excommunication qui ne vient pas.

Et voici ce que nous lisons dans un récent numéro du "Courrier" fatigué du laisser-faire épiscopal:

"Quelle longanimité presque exaspérante, qui endure depuis deux mois les aboiements du "Clairon" autour de l'église et jusqu'au pied de la chaire et du trône épiscopal? Qui donc à moins d'être revêtu d'en haut d'une force et d'une patience surnaturelles n'aurait d'un bon coup de crosse cassé les reins à cette effrontée chiennaille et l'aurait envoyée rouler hors du parvis de l'église, dans la boue des rues pour laquelle elle est faite? Le "Clairon" se croit sûr que ce coup de crosse ne viendra pas. Il a pris ses mesures: il a sa diplomatie à lui."

N'est-ce pas un morceau délicieux ? Et comment aimez-vous cette feuille dévote exaspérée par la longanimité de son évêque ?

Voilà certes les mandements qui condamnent les journaux vus sous un angle tout spécial : ce ne sont que des coups de crosse destinés à casser les reins à cette effrontée chiennaille. Charmant! Tout de même, j'avais une autre idée de l'usage de la crosse épiscopale. Mais la question prend une autre tournure quand on pense que les feuilles "castors" peuvent aller jusqu'à reprocher à leurs évêques leur longanimité ou leur conduite tandis que les journaux libéraux ne peuvent prôner la réforme scolaire, ou défendre les idées de progrès et de liberté sans s'exposer à des mandements, à des "coups de crosse" comme dit le "Courrier" de Saint-Hyacinthe.

Et c'est là un exemple frappant de la liberté dont on jouit dans la bienheureuse province de Québec.

——o——

UN DILEMNE

Le Pape, la "Vérité" et les Chevaliers de Colomb

Tous les journaux de Québec ont publié la semaine dernière l'extrait suivant d'une lettre du Pape aux catholiques américains.

Sa Sainteté, après avoir parlé de cet événement, de l'histoire de l'Université et de ses bienfaiteurs, continue ainsi:

"Sous ce rapport, Nous ne retiendrons pas Notre louange des Chevaliers de Colomb qui, comme vous m'avez informé dernièrement, par leur magnifique contribution au fonds de l'Université, ont mis en oeuvre leur dessein sagement conçu d'étendre aux jeunes gens moins favorisés de la fortune les avantages d'une éducation solide en même temps que chrétienne. Ce noble exemple de bienfaisance qui est approuvée de tous les bons catholiques, Nous le présentons à l'imitation et à la généreuse émulation de tous ceux qui possèdent des richesses.

. . . . . .

"Nous implorons et prions Dieu avec instance d'accorder cette bénédiction, et en prévision des faveurs célestes et comme gage de Notre bonne volonté, Nous accordons affectueusement dans le Seigneur à Vous tous, Fils bien-aimés et Vénérables Frères, au Recteur, aux professeurs et aux élèves de l'Université, de même qu'aux Chevaliers de Colomb, Notre Bénédiction Apostolique."

Que va penser de cela la "Vérité"? Va-t-elle continuer, en dépit des bénédictions apostoliques, sa guerre contre ce qu'elle appelle la " Colombusterie " ou la "Dancing Church"?

Ou M. Tardivel va-t-il simplement demander son admission dans une loge de la Colombusterie?

Voilà le dilemne!

——:o:——

"SCOTCH" OU EUGENISME

La "Vérité" a trouvé un succédané, un "just as good", pour l'Eugénisme qu'elle abhorre, quoique ce soit un système tendant à ramener l'homme à la beauté, à la robustesse, au plein développement que Dieu lui avait prévus. Si les Canadiens veulent être beaux, dit-elle, qu'ils ne boivent aucun alcool. En théorie, ça peut être vrai. Mais comment expliquer que sur 12 castors, il y en a au petit moins 10 qui sont malingres, souffreteux, pas plus beaux à voir, quelques - uns, que Louis Veuillot qui ne buvait point d'alcool et était bien, de son propre aveu, l'homme le plus laid de France et de Navarre. Est-ce la mortification, le cilice, le chagrin de voir le monde si méchant qui procurent, dans la personne de tant de castors, un si direct démenti à la thèse de la "Vérité"? Ne seraient-ce pas plutôt l'envie, l'existence cauteleuse, la bile, l'hypocondrie morale, si l'on peut s'exprimer ainsi? Alors, par-ci par-là, trois doigts de "scotch" avec un peu de suere, pas trop de soda, une cuiller en argent, c'est tout indiqué. Ou bien l'eugénisme. Nous ne voyons pas, au dilemne, d'autres fourchons.

PETITE HISTOIRE

Les embrassements à Laval

C'est du Laval de Québec qu'il s'agit, le nôtre n'est pas encore "lustré" de ces gestes qui résonnent dans les annales de l'autre comme si les échos n'en devaient jamais mourir.

Après avoir, dans ses "Impressions musicales" établi un rapprochement entre un fait européen et un fait québécois, Mgr Henri Têtu disait l'autre jour:

"Il ne faudrait pas pourtant exagérer et écrire que les embrassements sont défendus à l'Univesité Laval, mais ils semblent réservés oux orateurs et aux conféreneiers. C'est ainsi qu'en 1890, j'ai vu Claudio Janet, après un très beau discours du juge Routhier, passer devant l'archevêque Taschereau pour aller embrasser le grand orateur canadien. Plus tard, M. Rameau y avait fait une conférence assez pauvre, n'ayant pas assez de philosophie pour traiter son sujet; mais on sait qu'il était historien et qu'il a été l'un de nos plus fidèles amis. A la suite de son discours, Mgr Hamel, le recteur, lui offrit, aux applaudissements de l'auditoire, le diplôme de "Docteur". Rameau descend ravi, de la tribune, se précipite sur Mgr Hamel et l'embrasse sur les deux joues; deux embrassements musicaux, parce que sonores, qui amusèrent beaucoup le public peu embrasé de Québec."

——(*)——

REFORMISTES GREGORIENS

Pleurez sur vous-mêmes!

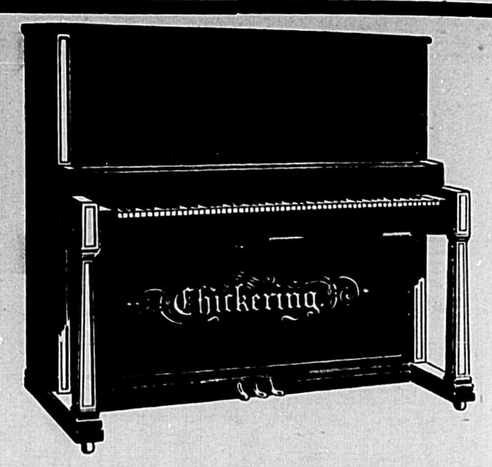
Il n'y a pas harmonie même chez ceux-ci qui, par onction et par mission, ont la tâche de régler la question du chant d'Eglise; comment voulez-vous que Baptiste y voit clair et net, lui que "Grégorien", de la "Vérité", objurgue de troquer le plain-chant canayen contre la "sixtine" pure et chaste. "Grégorien", de plus, maltraite nos pauvres curés qui font de la graisse et mènent une vie irrégulière, dit-il, au lieu d'éduquer leurs lutrins respectifs. Or, dans la très catholique et très apostolique Autriche, on transporte les paroles de la liturgie la plus sacrée sur des airs d'opéra, et cela, depuis un temps immémorial. Il y a même un "Tantum Ergo" sur la musique de l'hymne national autrichien. Et, sans la guerre, dans ce pays du tango, on aurait peut-être juché les paroles de l'"Adorate" sur les cascades suggestives de "Viens Poupoule!". Nous lisons à ce sujet dans le "Matin", de Paris:

"Un prêtre à qui j'ai exprimé mon étonnement m'a répondu que ces airs, depuis le temps qu'on les chante ainsi, sont purifiés!"

O "Vérité"! lâche Baptiste, qui est cent fois plus agréable à Dieu avec ses ouacs et ses couacs que les Autrichiens et les castrats sixtiniens et conseille à ton liturgiste de se pendre à la queue de l'une de ses notes grégoriennes.

LES ALLEMANDS ET LE PAPE

On télégraphie de Berlin au "Matin", de Paris, viâ le truchement hollandais que la "Koelnische Volks Zeitung", grand journal allemand, a organisé une manifestation de remerciement au pape, pour son action en faveur de l'échange des prisonniers et pour la paix. Le journal invite tous les anciens prisonniers, même non catholiques, à signer une adresse, qui sera transmise au pape par l'archevêque de Cologne. Détail significatif: les luthériens mêmes travailleraient à recueillir beaucoup de fonds qui devront être envoyés à Rome, pour le denier de Saint-Pierre. On sait qu'à ce sujet, en Allemagne, les catholiques s'étaient, jusqu'à présent, montrés assez avares.



PIANOS CHICKERING

GRANDS ET DROITS

Le plus ancien d'Amérique. — Le meilleur du monde.

Venez ou demandez les catalogues.

Seuls représentants :

La plus grande maison de pianos de Montréal

LAYTON BROS. 550 rue Ste-Catherine Ouest, coin Stanley.



Fabriquée au Canada dans la Brasserie de $2.000.000

Les Bières Américaines au Canada.

AU moment où nous avons besoin au Canada de chaque centin d'argent Canadien, pourquoi boire des produits américains?

La BIÈRE FRONTENAC est faite et vieillie exactement de la même manière que les bières Américaines de la plus haute qualité par un brasseur qui en a fabriquée pendant des années. C'est la plus exquise de toutes les bières Canadiennes. En vente partout. Trois variétés.

Frontenac

La Bière aide la Tempérance



Etiquette Bleue "SPECIAL", la Reine des Bières Canadiennes.

Etiquette Rouge "STANDARD", la Bière des Familles Canadiennes.

Etiquette Brune "TRIANON", une Bière brune, forte et nutritive.

Demandez toujours la Frontenac, exigez-la!

BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE MONTREAL

102a

Le RIENDEAU est maintenant

prêt à recevoir le patronage que comporte une hôtellerie de première classe. Ce qui comprend toutes les améliorations modernes, etc.

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL.

Tél. Privé, Main 1121 - - Tél. Public, Main 6131

L'HOTEL RIENDEAU LIMITEE

Wilfrid Gervais, Prés.-Trés. P. A. Samson, Vice-Prés.-Sec.

The Cradock Simpson Company

Commerce établi en 1879.

IMMEUBLES ASSURANCE

PRETS SUR HYPOTHEQUES.

Gérance de propriétés (comprenant louage, perception de loyer, réparations, assurances, etc.) une spécialité.

The Cradock Simpson Company,

THE TRANSPORTATION BUILDING

Main 8090. 120, Rue Saint-Jacques, Montréal

A VENDRE

A COMO sur les bords du lac des Deux-Montagnes

Deux lopins de terre, bien boisés, formant partie de la propriété de M. Godfroy Langlois.

Pour conditions, s'adresser à :

M. ARTHUR HIRBOUR, Pharmacien,

Tél. Est 889. Coin St-Denis et Demontigny.

Théâtre de la rue

Il y a des destinées pour les rues comme pour les individus. Tel cul-de-sac renommé pour ses maisons d'amour restera tel, malgré qu'on le débaptise aussi souvent qu'une coquette change de chemise. Lui donnerait-on le nom d'une sainte en renom pour sa pureté qu'il ne s'en obstine pas-moins dans son impénitence finale. Ainsi la rue Sherbrooke, c'est écrit quelque part, devait être la rue préférée des enterrements. Dès le matin on peut voir les tronçons épars de ces défilés mortuaires ramper à travers les arbres pour escalader le Mont Royal:

—Surtout faites-lui faire le tour de la rue Sherbrooke! souffle un membre de la famille à l'oreille du croque-mort.

Il lui semble que le défunt sera content de passer sur la rue Sherbrooke pour son ultime voyage. C'est une revanche qu'on lui doit de frayer une dernière fois avec les monsieurs, de recevoir un coup de chapeau des élégants qui portent coiffure à haute forme et canne à pommeau d'or. D'ailleurs on ne s'est pas saigné pour avoir un corbillard de première classe, quatre voitures de deuil afin de passer en des rues obscures. On aime à se montrer après sa mort comme de son vivant à faire de l'effet, surtout lorsqu'on n'en a pas fait durant sa vie. Quand la famille dissimulée derrière les rideaux d'une fenêtre a vu que la suite est imposante, son chagrin en reçoit comme un apaisement, et les larmes brisent leur cataracte pour couler plus librement. On mesure les regrets laissés par le défunt à l'aune de son défilé. Il y a parfois des surprises. Tel homme qui a fait parler de lui et brassé des opinions s'en va au cimetière, sans faire de bruit, avec un cortège clair-semé comme les feuilles de l'érable en octobre, tandis qu'un hôtelier, un agent électoral, un chef de claque est escorté à sa dernière demeure par une foule imposante. Pour les résidents de la rue Sherbrooke les fatidiques théories d'enterrements qui se succèdent offrent peu de variantes, un bouquet de plume ou une croix c'est tout, les classes se confondent dans l'uniformité. Les gens bien veulent avoir l'air pauvre et les parias se saignent pour avoir l'air riche. On a beau être sans le sou, on s'ôte le pain de la bouche pour remplir ce qu'on appelle un devoir sacré : "Que voulez-vous c'est la dernière chose qu'on peut faire pour lui"—et pour soi, pense-t-on dans son obscur tréfond. Mais on a tort, les processions funèbres comme les soirs se suivent, mais ne se ressemblent guère. Il y a sous la lourdeur des voiles des distinguos intéressants, des yeux rougis et d'autres qui brillent comme des escarboucles, des douleurs vraies et des douleurs conventionnelles, des drames réels et des attitudes. Les défilés eux-mêmes, caméléons étranges prennent la nuance des idées et des sentiments. Il y a des défilés silencieux d'yeux bas fixés vers la terre, d'autres frétillants, tels la queue d'une anguille, le dos brillant comme des écailles et les crêpes volent dans l'air ainsi que les provoquants "Suivez-moi" de nos mondaines de l'an passé. Ce matin en levant les yeux par hasard sur un cortège funèbre, dans tout ce noir, j'aperçus, collés, à la vitre de la portière d'une voiture de deuil, deux figures poupines, roses et blondes, deux taches lumineuses qui trouaient l'ombre. Ils riaient innocemment en se montrant du doigt avec des oh ! extatiques tout ce qu'ils apercevaient sur la route d'imprévu et de nouveau. Il me semblait les entendre :

—Oh! la belle maison, on dirait le château de la Belle au Bois Dormant.

—Vois la voiture et les beaux petits chevaux. Qu'ils ont donc de la chance ces enfants-là, je voudrais être à leur place.

—Les jolies fleurs !

—Il doit y en avoir des nids dans ces gros arbres là.

—Regardez donc, ces petits sans-coeur qui rient derrière le cercueil de leur père... Ah! je vous dirai que les enfants d'aujourd'hui ça ne vaut pas cher!..' me souffla quelqu'un.

A cet âge, on pleure pour une tartine tombée sur le côté du beurre ou pour une taloche, mais on ne sait pas verser de larmes sur ceux qui s'en vont quand on n'ignore encore qu'ils partent pour toujours! Pensez donc que ce drame dure depuis trois jours. Ils ont grimacé comme tout le monde, entraîné par l'exemple des autres. On pleure de voir pleurer. Et puis, on leur a changé leur papa; ce monsieur avec un veston en soie noire, barbe taillée en pointe, vêtu de son habit de noce, ils ne le connaissent plus. Ensuite, les réveillons et tout ce qui s'est passé depuis la mort. On dirait d'un jour de l'an qui durerait trois jours. Et puis être choyé et plaint par tout ce monde ! On dirait plutôt qu'ils s'épanouissent en dedans, qu'un poids lourd qui leur pesait sur la poitrine est enlevé. Oh! je les ai suivis les mignons dans leur ascension du Mont Royal, comme le coeur leur battait tant ils étaient heureux. Que de fois quand ils ne faisaient que ceinturer la montagne par la voie circulaire, ils avaient désiré voir le sommet. Ils voyaient se développer ce panorama unique, si près des cieux qu'on croirait pouvoir attraper le soleil comme un cerf volant et trouer les cieux pour voir ce qu'il y a derrière, ainsi qu'on fait à son polichinelle lorsqu'on le brise pour savoir le secret de ses grimaces et de ses gambades. Sans doute, les petits auront les yeux gros quand ils verront descendre le cercueil dans l'horrible trou noir, mais ils seront repris par les fleurs du chemin, l'ombre blanche des arbres pomponnés de blanc comme des bébés qu'on mène au baptême. Ils battront des mains en voyant un écureuil qui saute, sa queue sur sa tête comme une ombrelle, ou qui mange une noix avec des mines de demoiselle qui déguste un "Sundae cup". Ils oublieront les funèbres apprêts de la mort, la voix triste des glas pour ce souvenir exquis d'avoir entendu les clochettes des fleurs de mai sonner la messe du printemps au Mont Royal.

Fantasio

—(*)—

LE JEU DES PRONOSTICS

Contribution au petit jeu des pronostics. Quand sera signé le traité de paix? Le 11 novembre. Voici pourquoi:

1870
1871

3741

3 et 7 égale 10; 4 et 1 égale 5. D'où 10/5.

Date de la paix: 10 mai 1871.
1914
1915.

3829

3 et 8 égale 11; 2 et 9 égale 11. Date de la paix: 11 novembre 1915.

Cela vaut bien les prédictions de longévité ministérielle qu'il est d'usage de chercher dans les initiales des noms des ministres, chaque fois que se constitue un nouveau cabinet.

—o—

HOMMAGE AUX INSTITUTEURS FRANÇAIS

M. Léon Bourgeois a rendu un éloquent hommage au patriotisme du corps enseignant: "J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des hommes éminents des pays neutres. Quelques-uns m'ont dit : Expliquez-nous bien pourquoi la France se bat, comment il se fait qu'elle se soit lancée sans regarder en arrière dans la lutte formidable où toute son existence est engagée. J'aurais pu répondre aux neutres, auxquels j'ai donné les explications que vous devinez, quelque chose de plus simple : Regardez l'école nationale, ce qu'elle enseigne à nos enfants, les idées de justice, de droit et de vérité qu'lle a fait pénétrer dans leur esprit et dans leur coeur, regardez comment leurs maîtres savent mourir pour ces idées, et vous saurez pourquoi la France se bat et pourquoi la victoire de la France sera la victoire du droit, de la civilisation et de la liberté."

—(*)—



IL n'y a pas plus de raison de servir du café médiocre, que de faire une omelette avec des oeufs agés.

Il suffit d'exercer d'abord une vigilance raisonnée et de commencer avec le

CAFE SEAL BRAND

A Shawinigan Falls

Un vent de folie — La prohibition

Shawinigan Falls, 19 mai 1915.

Monsieur le directeur du "Pays",
Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup de plaisir dimanche dans votre journal un petit article sur la tentative que l'on fait en ce moment pour imposer la prohibition complète à Shawinigan Falls.

Vous avez parfaitement raison, la prohibition ne prohibe rien.

Mais puisque vous vous intéressez à ce qui se passe chez nous, laissez moi vous mettre au courant.

Nous avons à Shawinigan Falls 8 licences que l'on veut supprimer d'un coup. Il faut vous dire aussi que parmi ces huit licences, nous comptons trois ou quatre établissements qui sont absolument ce qu'il y a de mieux dans la province de Québec, en dehors de Montréal et de Québec naturellement. De plus, je crois pouvoir affirmer que nos hôteliers sont tout ce qu'il y a de plus consciencieux, et en voici une preuve assez tangible:

Dans notre petite ville, il y a naturellement quelques ivrognes invétérés. Eh bien! depuis quelque temps, nos hôteliers ont dressé une liste noire de 77 noms d'ivrognes à qui ils refusent désormais tout alcool. N'est-ce pas très bien ? Les uns et les autres observent la loi scrupuleusement et donnent entière satisfaction à notre population.

Mais voici un vent de folie qui passe partout et qui sous prétexte d'améliorer les choses prône le remède très radical de la prohibition totale. Plus d'hôtels à Shawinigan Falls ! C'est le cri de ralliement qu'on entend depuis quelque temps et à la veille du vote, des Pères Dominicains viennent tonner contre le fléau de l'alcoolisme et menacer des châtiments éternels tous ceux qui ne voteront pas pour la prohibition.

Quant à moi, je me rends assez compte que l'alcoolisme fait des ravages chez nous, comme partout ailleurs dans le monde, mais n'y-a-t-il pas d'autres moyens que la prohibition pour enrayer ce fléau? Il est admis aujourd'hui que la prohibition traîne toujours après elle une série de "blind pigs", c'est-à-dire de débits clandestins, infiniment plus dangereux que la buvette, justement parce qu'ils n'ont aucune réglementation. C'est pourquoi, on devrait faire des lois très sévères et puis, surtout voir à ce qu'elles soient mises en vigueur.

A Shawinigan Falls, la prohibition va nous amener des "trous" comme partout ailleurs, comme à la Tuque, par exemple, qui est bien la preuve la plus éclatante de l'inefficacité de la prohibition pour enrayer l'alcoolisme. Et puis, cela va nuire très considérablement au commerce. Ainsi, les habitants des paroisses environnantes au lieu de venir ici faire leurs achats de tous genres iront aux Trois-Rivières qui n'est qu'à une vingtaine de milles. Tout cela sera autant de perdu pour Shawinigan Falls.

Je songe aussi que les Chambres de Commerce de Montréal se plaignent constamment des mauvais hôtels des petites villes et des villages. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement puisque l'on ferme les bons ?

Monsieur le rédacteur, je pense bien que la partie saine de notre population ne se laissera pas intimider par la campagne échevelée qui se fait pour la prohibition. Mais on ne sait jamais.

En tous cas, si la prohibition l'emportait, je n'ai pas hâte d'en voir les effets.

Bien à vous,

UN CITOYEN DE SHAWINIGAN FALLS.

—(*)—

Tribune libre

INHUMANITE PRUSSIENNE A MONTREAL

Monsieur le directeur du "Pays",
Montréal.

Cher monsieur,

Voulez-vous m'accorder l'hospitalité de votre journal pour dénoncer un cas d'inhumanité révoltante ?

L'autre jour, dans les environs de la rue Saint-Denis, on appela, à la hâte, l'ambulance de l'hôpital Victoria pour recueillir une femme qui venait d'être gravement blessée. Entre temps, le médecin de cette femme arriva et comme elle tenait à se mettre sous ses soins, celui-ci voulut la faire transporter à l'Hôtel-Dieu. Le médecin expliqua donc à la personne en charge de l'ambulance de l'hôpital Victoria que la patiente voulait aller à l'Hôtel-Dieu, que, par conséquent, l'ambulance de l'hôpital Victoria avait été mandée à la hâte et par erreur, mais qu'on était bien consentant à payer les frais de la course.

Et le médecin demanda à cette personne si elle n'aurait pas la simple humanité en retournant à l'hôpital Victoria de transporter la malade à l'Hôtel-Dieu qui se trouve sur sa route ?

Ce qui fut refusé. Ni pour or, ni pour argent, l'ambulance de l'hôpital Victoria ne voulut transporter cette malade à l'Hôtel-Dieu.

C'est révoltant ! C'est une mentalité abjectement prussienne et d'une inhumanité flagrante.

Je vous le demande, pouvait-on refuser cela ?

L'ambulance était prête a amener la malade à l'hôpital Victoria, mais à l'Hôtel-Dieu, jamais !

C'est un fait qui mérite d'être connu !

CITOYEN INDIGNE.

Montréal, 18 mai.

—(*)—

Il accomplit la tache. Je dois vous écrire pour vous parler d'une vieille femme d'ici, Mme Marie Sandberg," écrit M. Pierre Nordin, de Brockington, Sask. "Elle obtint de moi du Novoro afin que, s'il était possible, elle put se guérir d'une douleur qu'elle avait dans la cuisse. Elle ne pouvait ni marcher ni se tenir debout. Depuis qu'elle prit du Novoro elle se lève et va d'un côté et d'autre, quoiqu'elle ait près de quatre-vingt-dix ans. Elle est très reconnaissante pour ce que le Novoro a fait pour elle."

Chez les jeunes et vieilles personnes, le Novoro du Dr. Pierre exerce la même merveilleuse influence restauratrice à la santé. Ce n'est pas un remède de pharmacie, mais un simple remède herbeux qui est fourni au public directement du laboratoire, libre de droits. S'adresser au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 19-25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill. E.-U. d'A.

—(*)—

Imité de la devise des Rohan:

Français ne puis,
Allemand ne veux,
Lorrain—ou Alsacien—suis.

—(*)—

LE MOUVEMENT IMMOBILIER

A Montréal, durant le mois d'avril 1915

La statistique du mouvement immobilier durant le mois d'avril vient de paraître. Comme on le verra, il s'est fait deux fois plus de ventes dans le quartier Saint-Denis que dans tout autre quartier.

	Nombre de marchés.	Valeur totale.
Ouest	1	$190,000
S.-Laurent	7	241,253
S.-Louis	22	237,208
Lafontaine	7	102,376
Ste-Marie	10	275,920
S.-DENIS	104	407,041
Hochelaga	29	271,404
Delorimier	42	401,916
Laurier	39	323,816
Emard	22	108,459
N.-D. de Grâce	82	363,371
Maisonneuve	24	184,730
Verdun	24	165,514
Westmount	30	470,712
Outremont	30	214,138

Le nombre total des transsactions enregistrées est de 658, représentant une valeur totale de $4,499,242, contre 1040, représentant $8,811,365, durant le mois correspondant en 1914.

—(*)—

CAMP MINNESING— PARC ALGONQUIN, ONT.

Le second des camps idéaux de cabanes en bois rond, construits par le chemin de fer du Grand Tronc dans le Parc Algonquin et connu sous le nom de "Camp Minnesing", est situé sur le lac Island, à dix milles au nord de la gare du Parc Algonquin. C'est l'endroit idéal pour y faire une promenade d'été. Toutes les commodités modernes, service excellent, bonne cuisine et pêche splendide. A 284 milles à l'ouest de Montréal, à 168 milles à l'ouest d'Ottawa, à 2000 plus haut que le niveau de la mer. Plusieurs nous ont demandé cette année de leur réserver des cabanes à ce camp, et ceux qui désirent y passer un été délicieux, ou des vacances moins longues, devraient écrire à Mlle Jean Lindsay, gérante de l'hôtellerie Highland, gare du parc Algonquin, Ont., pour avoir une jolie brochurette décrivant le parc et les camps.

—(*)—

NOUVEL HORAIRE POUR L'INTERNATIONAL LIMITED

Son départ plus tard de Montréal intéressera les hommes d'affaires.

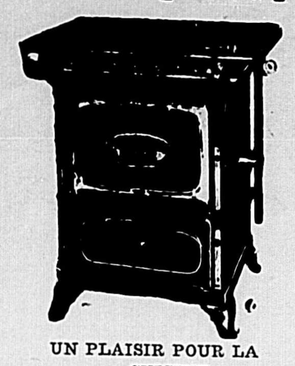
La compagnie du Grand-Trone fait un changement important dans la circulation de son fameux train, l'International Limited.

A partir du 30 mai, ce train quittera Montréal tous les jours à 10.15 a.m., au lieu de 9.00 a.m. Cela permettra aux hommes d'affaires d'arrêter au bureau de dépouidder leur courrier du matin, etc., avant de prendre le "Limited" à la gare Bonaventure, pour Toronto, Détroit ou Chicago.

Malgré son départ retardé, l'International Limited arrivera à Chicago à la même heure que de coutume, 8.00 a.m., ce qui réduit la longueur du voyage d'une heure et quinze minutes. D'après ce nouvel horaire le train arrivera à Toronto à 5.45 p.m.; quittera Toronto à 6.00 p.m., arrivant à London à 8.53 et Détroit à 10.55 p.m. L'International Limited mérite la réputation qu'il s'est faite d'être "le train par excellence du Canada". Il est supérieurement équipé, comprend des wagons observatoire et buffet, wagons-bibliothèque, Pullman à compartiments et wagons-lits du type le plus moderne. Le train comprend aussi un "Valet Service" entre Montréal et Chicago.

—(*)—

Coûte peu quand on s'en sert--Rien quand on ne s'en sert point ! ! . . . .



UN PLAISIR POUR LA CUISINE

Toute la commodité voulue, propre et de belle apparence. Pour bouillir et cuire en même temps.

¶ Poêle à gaz idéal pour la cuisine—le SEUL bon poêle pour l'été. Pas de chaleur dans la maison—pas d'odeur pour la cuisine—mais ce poêle à gaz fonctionne bien sous tous rapports. Non seulement il ne jette pas de chaleur et fait éviter des ennuis, mais il diminue la dépense.

¶ Décidez-vous à faire la cuisine au gaz cet été et venez au plus tôt choisir votre poêle. Nous en avons des centaines à nos salles d'étalage.

LE POELE "NEW PERFECT" 10-D

PRIX : $21. COMPTANT, ou PAIEMENTS FACILES $3.00 comptant et $1.00 PAR MOIS pendant 20 mois.

THE MONTREAL LIGHT, HEAT AND POWER CO.

EDIFICE POWER, Coin Craig et St-Urbain, Tél. Main 4040.
SUCC. HAUT DE LA VILLE, 358 Ste-Catherine Oest, Tél. Uptown 4310.
SUCC. RUE MONT-ROYAL E, No 1007, Tél. St-Louis 9090.
SUCC. DE L'EST, 834 Ste-Cath., Mais. Tél. Lassalle 1850
SUCC. LACHINE, 55 N.-Dame Lachine, Tél. Lachine, 385.

REUNION DU PRINTEMPS

DORVAL JOCKEY CLUB

Du 31 Mai au 7 Juin inclusivement.

PRIX D'ENTREE :

Field Stand, 50c. Grand Stand et Paddock, $2.00.
Maison du Club, $3.00.
Billets pour les 7 jours dans le Grand Stand et Paddock, $10.00

LUNDI 31 MAI — JOUR DES DAMES, Les dames seront admises gratuitement. — LUNDI 7 JUIN

Billets en vente actuellement au bureau du "Star", au coin des rues Sainte-Catherine et Peel et au bureau du Dorval Jockey Club, édifice Versailles, 90 rue St-Jacques.

PARC DELORIMIER

REUNION DU PRINTEMPS

DU 22 MAI AU 29 MAI

Courses tous les jours, beau ou mauvais temps. Les tramways Amherst et Papineau vont directement au Parc. ENTREE : 50 cts.

ORPHEUM

La grande comédie DE JACK LAIH "Help Wanted"

PARC SOHMER

Tous les Dimanches (à 3 et 8 p.m.)

7—Numéros de Vaudeville—7

—ET—

LA FANFARE DU PARC (Théo. Vandermeerschen, Conducteur)

ADMISSION, 10c.

ENSEIGNES

FRED. MORGAN

636 STE-CATHERINE OUEST,

Coin Crescent.

Téls. Up. 2703. Westm. 4645.

MONTREAL.

L'ARMEE ITALIENNE

Actuellement, dit le "London Express", l'armée de première ligne de l'Italie, se monte à un million d'hommes, mais, en temps de guerre, chaque régiment est doublé; elle se trouverait portée à deux millions de soldats, âgés de moins de trente ans, sans compter les milices territoriales et les troupes de réserve, qui comptent un autre million d'hommes.

—o—

PARC SOHMER

DIMANCHE, 23 MAI 1915.

(A 3 et 8 P. M).

HOWARD & GRAFF.—Jongleurs et Equilibristes extraordinaires.

COWAN'S SETTERS.—Chiens dressés. Poses et imitations.

RYAN & RYAN.—Chant et danses excentriques.

STERLING & STERLING.—Acrobates sur double trapèze.

GOLDEN & CO.—Nouveauté musicale.

PAUL RAVENNES & ROSE CARMEN.—Duettistes français.

LA MUSIQUE DU PARC, sous la direction de M. Théo. Vandermeerschen, dans un répertoire varié et choisi.

ADMISSION 10 CENTS.

Dimanche prochain, le 30 mai, ouverture de la saison d'été.

—(*)—

LA PREMIERE ARMEE

Le "Secolo" publie, de son correspondant de Paris, une interview de M. Vandervelde, ministre d'Etat de Belgique, qui est un magnifique hommage à l'armée française:

"J'ai trouvé, dit le ministre, une France que je ne connaissais pas. Le peuple français n'a rien à envier au peuple anglais pour l'unanimité des intentions et sa ferme volonté. L'armée française est la première du monde pour l'esprit d'initiative, l'élan, la résistance; elle fait l'admiration des Belges et des Anglais. L'armée allemande était certainement mieux organisée que l'armée française, mais la France y a fait face avec sa force d'improvisation habituelle. La supériorité du soldat français sur le soldat allemand consiste en cela que le soldat français est un guerrier, tandis que le soldat allemand n'est qu'un militaire."

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Expositions de Californie

San-Francisco, San-Diego. Choix de routes. Demandez notre brochure illustrée.

Bureaux en Ville — 122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier—Tél. Main 6905
Hotel Windsor :: Uptown 1187
Gare Bonaventure :: Main 8229

COMPAGNIE DES TRAMWAYS

SERVICE DE LA BANLIEUE

HORAIRE DE 1914-15

LACHINE.—Du Bureau de Poste.
Service de: 10 m. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 m. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 m. de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
20 m. de 7.10 p.m. à 12.00 min.

DE LACHINE:
Service de: 20 m. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
10 m. de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 m. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 m. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
20 m. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.
Dernier tramway extra à 12.50 a.m.

SAULT-AUX-RECOLLETS ET SAINT-VINCENT DE .PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent.
Service de: 15 m. de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.
20 m. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
15 m. de 4.00 p.m. à 7.00 p.m.
20 m. de 7.00 p.m. à 8.00 p.m.
30 m. de 8.00 p.m. à 11.00 p.m.
Tramway pour Henderson, 12.00 a.m.
Tramway pour St-Vincent, 12.40 a.m.

DE St-Vincent à St-Denis:
Service de: 15 m. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m.
20 m. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.
15 m. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m.
20 m. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m.
30 m. de 8.30 p.m. à 11.35 p.m.
Tramway de Henderson, 12.20 a.m.
Tramway de St-Vincent,.. 1.10 a.m.

CARTIERVILLE.—De Snowdon Jct.
Service de: 20 m. de 5.20 a.m. à 8.40 p.m.
40 m. de 8.40 p.m. à 12.00 min.

De Cartierville.
Service de: 20 m. de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.
40 m. de 9.00 a.m. à 12.20 a.m.

MONTAGNE.—De l'Ave. du Parc et .Mont-Royal.
Service de: 20 m. de 5.40 a.m. à 12.00 min.

DE l'Ave. Victoria.
Service de: 20 m. de 5.50 a.m. à 12.30 min.

De l'Ave. Victoria à Snowdon.
Service de: 10 m. de 5.50 am. à 8.50 p.m.

BOUT D EL'ILE.
Service de: 60 m. de 5.00 a.m. à 12.00 min

TETRAULTVILLE.
Service de: 15 m. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
30 m. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
15 m. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 m. de 7.00 p.m. à 8.30 p.m.

POINTE AUX TREMBLES.
Service de: 15 m. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
30 m. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
15 m. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 m. de 7.00 p.m. à 11.00 p.m.
60 m. de 11.00 p.m. à 1.00 a.m.

THE ALASKA FUR TRADING COMPANY INCORPORATED.

Avis est par le présent donné qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-septième jour d'avril 1915, constituant en corporation MM. Max Herman, agent, Max Schmuler, Moses Granik, Morris Seulnick, et Moritz Rosenberger, marchands, de la cité de Montréal, pour les objets suivants:

Acquérir et assumer comme entreprise en opération, le commerce maintenant conduit par B. Finkel, marchand, des cité et district de Montréal, sous les raison sociale et appellation de "The Alaska Fur Trading Company", et tout l'actif et le passif du dit commerce et payer le tout en actions de la compagnie libérées et non imposables;

Exercer tout commerce de mercerie de soie, tissage des soies, filage du coton, fabrication de vêtements, fourrures, marchands-merciers, bonnetiers, manufacturiers, importateurs, marchands en gros et en détail de produits textiles de toutes espèces, modistes, tailleurs, coiffeurs, drapiers, confectionneurs, gantiers, manufacturiers de dentelles, apprêteurs de plumes, bottiers, manufacturiers et importateurs, marchands de cuirs en gros et en détail, ameublement de maison, quincaillerie, tournure, nécessaire de maison, ustensiles, ornements, papeterie et objets de fantaisie, marchands de provisions, drogues, produits chimiques, et autres articles et commodités d'usage personnel, d'habitation, de consommation, et généralement, toutes choses et produits manufacturiers ;

Faire tout autre commerce, par fabrication ou autrement qui pourrait, au désir de la compagnie, être convenablement conduit avec le commerce susdit;

Acquérir et entreprendre, en tout ou en partie le commerce avec les biens et les obligations de toute personne ou compagnie faisant le commerce que cette compagnie est autorisé à faire, ou la propriété nécessaire pour atteindre les fins de cette compagnie;

Faire application pour l'achat ou l'acquisition par un autre mode de patentes, brevets d'inventions, licences, privilèges et autres, conférant un droit exclusif ou non, restrictif ou illimité à l'usage de tout secret, renseignement, invention paraissant utilisable pour les fins de la compagnie, ou dont l'acquisition pourrait directement ou indirectement bénéficier à la compagnie et exercer, se servir, utiliser, accorder des permis en rapport avec la propriété, les droits, ou renseignements ainsi acquis;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, intérêts, la co-opération, risque conjoint, concession réciproque, ou autrement, avec toute personne, compagnie faisant ou sur le point de faire le même commerce pour lequel cette compagnie se fait autoriser, ou tout commerce ou partie d'iceluy pouvant directement ou indirectement ou non bénéficier à la compagnie; Prendre ou autrement acquérir des parts et valeurs dans ces compagnies, les vendre ou détenir avec ou sans garantie, ou en disposer autrement

Accepter ou autrement acquérir et détenir les parts de toute compagnie poursuivant un objet similaire, en tout ou en partie, à celui de cette compagnie, ou faisant des affaires ayant un rapport direct ou indirect avec celles de la compagnie

Généralement acheter, accepter, bailler, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien personnel ou réel, tous droits ou privilèges que la compagnie croira nécessaires ou convenables à l'objet de la compagnie;

Construire, entretenir, modifier les bâtisses ou travaux nécessaires ou convenables au but de la compagnie;

Tirer, accepter, endosser, escompter, payer et émettre des billets promissoires, lettres de change, lettres de voiture, mandats d'entrepôts, débentures et autres documents négociables ou transférables, sous le nom de "The Alaska Fur Trading Company, incorporated", au capital de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-septième jour d'avril 1915.

C.-J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.
GERALD S. TRITT, Avocat,
Procureur des requérants.
20-4.

RAGE D'EXPROPRIATIONS

La ville envisage, pour l'an prochain, un déficit de 2 à 3 millions

CONTROLEURS ET ECHEVINS N'ONT PAS D'AUTRES IDEES QUE D'ACHETER DES TERRAINS

Nos échevins et nos contrôleurs n'en sont pas encore à se battre à coups de poing à propos d'intérêt public comme à Longueuil, mais le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils sont aux abois au sujet d'expropriations.

Savez-vous quel truc ils avaient combiné pour acheter la propriété de M. Grothé, rue Areade? Rien moins que le silence et l'inaction pendant un mois de façon à laisser le rapport s'adopter automatiquement, et naturellement à l'insu de tout le monde.

Heureusement quelqu'un veillait! La mèche fut éventée et l'affaire manquée. Certain commissaire que nous connaissons et certains échevins qui s'étaient ouvertement prononcés contre le scheme au conseil parce qu'ils étaient convaincus de l'adoption automatique du rapport en ont fait la grimace.

Si ces messieurs étaient là pour prendre l'intérêt public et non... autre chose, nous essaierions peut-être de les convaincre de la folie de toutes ces expropriations à l'heure actuelle alors que la ville devrait se préparer à faire face à un déficit de deux à trois millions.

Mais non, il faut acheter terrains sur terrains; il faut élargir la rue Notre-Dame, il faut ouvrir la rue Drolet, il faut acheter un emplacement pour construire un marché dans le nord, et que d'autres.

Nous admettons volontiers la nécessité de l'élargissement de la rue Notre-Dame, aussi celle d'un marché dans le nord, mais il nous semble qu'il n'y a pas de nécessité qui tienne devant la situation actuelle de la ville de Montréal.

Mieux que cela, nous comprendrions qu'on retardât la construction de la bibliothèque un an ou deux. Une ville, c'est comme un particulier, elle ne doit pas s'offrir du luxe quand elle a peine à voir au nécessaire.

Si vous me répondez que la construction de la bibliothèque donnera de l'ouvrage aux ouvriers qui en manquent passablement, c'est autre chose et nous admettrons alors l'urgence de la construction. Mais que direz-vous pour défendre même la rue Notre-Dame Ouest?

—C'est nécessaire!

—Nous n'avons pas d'argent.

Et vu la situation actuelle, M. Martin devrait mettre son veto même sur les expropriations de la rue Notre-Dame Ouest.

Voyez cependant à quel point nos échevins tiennent à acheter. La charte ne leur permettait pas le fameux scheme du Boulevard Saint-Joseph; ils l'ont changé quelque peu et ont insisté auprès du gouvernement pour obtenir la permission de faire ces achats.

Nous aurions espéré que Sir Lomer Gouin envoyât paître nos échevins, mais il leur a donné une demie satisfaction. Ils pourront ouvrir la rue Drolet sur 40 pieds de largeur et naturellement acheter les terrains nécessaires. Vous allez voir les prix qui vont être payés dans cette affaire.

Quant au déficit à prévoir, à prévenir même, nos financiers s'en moquent.

Ils achètent des terrains et ils ont autant de plaisir à voir la ville de Montréal dépenser de l'argent que si cet argent tombait dans leurs poches.

—(*)—

Au maire de Montréal

Une lettre de M. Olivar Asselin

M. Olivar Asselin a adressé à M. Médéric Martin, la lettre suivante :

19 mai 1915.

A Son Honneur le Maire de Montréal.

Monsieur le Maire,

Pour élargir le boulevard Saint-Joseph on a démoli l'hiver dernier une douzaine de maisons dont, soit dit en passant, la plupart, vieilles de dix ans au plus, n'empiétaient que par le gracieux escalier extérieur qui caractérise l'habitation des naturels de cette partie du continent américain qui s'appelle le Canada. Ces maisons avaient des caves, hautes de 6 à 10 pieds, quelqus-unes en béton. Ces caves, se trouvant presque entièrement sur le terrain que la Ville devra revendre, avaient une valeur considérable, que pourront apprécier tous ceux qui ont quelque expérience en construction Dans une ville où le pic et la pelle coûtent exactement $0.27.77 de l'heure, où des journaliers donnent en neuf heures l'équivalent de trois heures de travail (et encore!), où il faut porter les déblais à de grandes distances et par des rues parfois impossibles, le moindre trou dans la terre, à la bonne place, vaut son pesant d'or — comme dirait tel brillant criminaliste et député de nos connaissances. A plus forte raison les trous symétriques faits pour aller sous les maisons, foncés et revêtus, si l'on peut dire, en pierre ou en béton, et qui s'appellent vulgairement: caves. Pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que, toute valeur égale d'ailleurs, un terrain non seulement creusé, mais aménagé en cave pour les besoins d'une construction antérieure, se vendra mieux, et plus cher, qu'un coin de dépotoir qu'il faudra vider à neuf au prix de plusieurs centaines de piastres. Or, depuis deux mois des employés de la Cité du moins je l'imagine, car quels particuliers, même amis des dieux, auraient l'impudence de venir déposer là leurs immondices? — s'appliquent consciencieusement à combler ces caves en y apportant chaque jour, dans de minuscules tombereaux trainés d'un pas tranquille et lent par d'étiques chevaux, tantôt de la crotte séchée et pulvérisée (pour les divers sens du mot **crotte**, v. Littré), tantôt du bois pourri, tantôt — mais plus souvent qu'autrement — de la vieille tôle, et tantôt aussi, hélas! sauf le respect dû à Votre Honneur, du fumier. A l'heure où je vous parle, le terrain qui borde le boulevard au nord ressemble à un derrière d'étable: ce serait à croire que la Ligue du Progrès civique a obtenu l'autorisation d'y établir un de ses potagers. Où il n'y avait pas de cave, l'adjudicataire de la démolition a laissé sur le terrain tous les débris qui l'embarrassaient; seulement, en homme propre, il les a soigneusement entassées au milieu, de sorte qu'à ces endroits, il y a au lieu d'un trou, une butte.

Voilà, vous l'avouerez, "de la belle ouvrage".

J'ai déjà eu, Monsieur le Maire, l'occasion de signaler à nos intelligents et estimables concitoyens la rage d'alignement, de nivellement, ou plutôt de comblement, qui de tout temps anima nos édiles. En 1910, avec pièces à l'appui, j'ai raconté dans un journal qu'un philanthrope inconnu, représenté par la "Montreal Trust Co." avait voulu donner gratis à la Ville le domaine (trois fois grand comme le Parc Lafontaine) borné au sud par le Canadien-Pacifique, à Saint-Denis, et maintenant connu sous le nom de Grand Central Park; mais que les Commissaires d'alors avaient refusé cette offre parce qu'une vingtaine d'arpents étaient en anciennes carrières "qu'il faudrait combler". Encore aujourd'hui je ne puis me demander sans indignation par quelle fatalité nous n'avions pas à cette époque pour commissaires, au lieu de cinq hommes honnêtes et bornés, cinq faquins intelligents qui nous auraient volé cent mille piastres chacun, mais qui auraient accepté pour nous et nos enfants le Grand Central Park. Avec sa finesse ordinaire, le public prit l'histoire pour une plaisanterie.

Des amis qui cent fois m'avaient fait créance pour des accusations étayées sur de simples preuves circonstancielles, me disaient en me tapant familièrement sur le ventre: "La bonne blague!" Je n'ai jamais pu faire croire à personne qu'il y eût à Montréal un homme capable de donner quoi que ce soit à la Ville, — Meurling, le pauvre fou, n'était pas encore mort — à plus forte raison un domaine de deux cents arpents et d'un million de piastres; ni qu'il y eût des gens assez déments pour refuser un pareil don; ni qu'entre cinq hommes instruits comme MM. Guerin, Lachapelle, Ainey, Dupuis et Wanklyn, on eût pu songer à combler des carrières qu'il suffisait d'inonder pour en faire de délicieux étangs et de très commodes bains publics. Ou si l'on prit note de mes doléances, ce fut pour les prendre "en très sérieuse considération", comme on a dit de tout temps, nous savons dans quel sens, au gouvernement qui siège dans l'Athènes de l'Amérique.

Je n'espère pas davantage, Monsieur le Maire, faire croire à nos estimables et intelligents concitoyens que la Ville fait présentement combler avec de la crotte séchée, du bois pourri, de la vieille tôle et du fumier d'étable, des terrains que les acheteurs devront faire creuser de nouveau dans deux mois. Vous-même, je ne vous conseillerais pas d'y aller voir: d'abord, un maire de Montréal doit savoir mettre des oeillères à sa curiosité; ensuite, les démolisseurs ayant trouvé plus commode d'arracher les clous sur place, et de les jeter dans la rue, qui en est littéralement pavée, cette partie du boulevard Saint-Joseph est, à sa manière, aussi "safe" pour les autos que le Parc Mont-Royal — sauf votre respect. Je relate les faits par acquit de conscience, pour ne pas dire par force d'habitude. Si quelque journaliste jeune et naïf, qui tette encore sa mère l'Illusion, se sent le goût de les venir vérifier sur place, il ne trouvera plus les trous pour y mettre le doigt, mais il pourra toucher du nez un fumier généreux que les pluies de ces derniers temps ont gardé vert et qui ne demande qu'à servir de base à quelques-unes de ces habitations sanitaires que le malin M. Hébert votre collègue avait mis dans son programme électoral.

Croyez, cher Monsieur le Maire, à l'infinie considération de

Votre tout dévoué serviteur,

Olivar ASSELIN.

—(*)—

LETTRE DE QUEBEC

Ca marche, Québec. Ca marche!

Saint-Jean-Baptiste "as usual" — Un exemple de style rococo

(Correspondance Spéciale)

Québec, 20. — Comme on dit qu'un bateau a besoin d'eau sous sa quille pour naviguer, il faut de l'argent à une ville pour exécuter des travaux dits permanents, ces travaux permanents seraient-ils... temporaires. Tel n'est pas le cas de la ville de Québec qui, un de ces matins derniers s'est aperçue, en se réveillant, qu'elle avait sur les bras des travaux permanents pour une somme de plus de $250,000.00 et qu'elle n'avait en caisse qu'une somme de tout au plus $45,000. C'est le cas de dire: C'est bien Québec! Il n'y a, en effet, qu'à Québec que ces choses-là arrivent. Il manque à nos échevins seulement la bagatelle de $200,000.00 pour remplir les promesses faites à leurs électeurs. Rien que ça! excusez du peu. Encore si nos bons échevins s'étaient aperçu de la chose le 1er avril... on aurait pu croire alors à une simple mystification et on la leur aurait pardonnée avec tant d'autres, mais c'est le 1er mai qu'ils attendent pour annoncer à la population que la ville tire le diable par la queue ni plus ni moins qu'un vulgaire héros de Murger. Ça marche. Ca marche, tout de même, Québec. On se souvient de cette bonne caricature. Une demie-douzaine de bourgeois sont là, arrêtés, bouche béante, yeux écarquillés devant une cabane en construction où travaillent un maçon avec sa truelle et un manoeuvre ave son oiseau; l'un d'eux, tout à coup, enveloppe la construction d'un vaste geste circulaire et s'écrie, enthousiasmé : ça marche, ça marche, Québec! Si cependant, ces bons bourgeois étaient venus plus tard, faire une visite sur les chantiers de la "vaste" construction, ils n'auraient plus trouvé que le manoeuvre; plus tard encore, ils n'auraient plus rien vu. Ça ne marche plus! Pour une raison ou pour une autre, on a arrêté les travaux. Tel est le sort de deux ou trois grands chantiers de construction actuels dans notre vieux faubourg.

* * *

Tout le monde se rappelle la grande sensation de l'hiver dernier. Le gouvernement russe avait donné à Québec une commande de plusieurs millions de carabines, ici, des millions d'obus là et, ailleurs, des milliers de paires de chaussures. Depuis ce temps, Québec, sur son vieux rocher monte si haut qu'il peut monter, regarde, et, comme Soeur Anne, ne voit encore rien venir. Les obus ont éclaté on ne sait où; les chaussures, sans être les bottes de sept lieues du Petit Poucet, ont déguerpi avec la même rapidité; quant aux carabines, les voilà qui menacent de faire long feu.

Du côté de ces carabines, la sensation était profonde. Douze cents ouvriers experts belges allaient venir à Québec; on agrandirait du double les armureries actuelles. Le Conseil de Ville s'assembla pour chercher une solution au problème du logement de ces nouveaux venus; des comités spéciaux se formèrent pour aider le Conseil. Celui-ci s'assembla derechef, ni plus ni moins que s'il se fut agi de la nomination d'un nouveau chef à la Brigade du Feu. Puis, crac !... Un "énorme silence", aurait dit Flaubert, plana sur la ville. On n'entendit plus parler de rien jusqu'à hier, alors qu'une voix se fit entendre: "vox clamantis in deserto". C'était celle de Sir Charles Ross. Tristement, il a déclaré qu'il allait être obligé de renoncer à tous ses chers projets si amoureusement combinés. La réalisation de ces projets rencontrait, à Québec, des obstacles, des difficultés qui allaient faire manquer encore l'exécution des commandes gigantesques récemment reçues. Le rêve québécois s'effondrait !... Et maintenant, les bons bourgeois de Québec sont bien prêts de rester en face de la réalité froide, ironique et moqueuse qui les nargue si souvent et dont ils aident tant, du reste, la narquoise besogne à leur endroit.

Quelles sont ces raisons qui empêchent l'extension des armureries Ross? Est-ce la concurrence d'une autre industrie tout aussi prospère ? Pas tout à fait, mais c'est bien plus important pour les Québécois que toute autre question de pain ou de viande. Tout bonnement, cela nuirait à l'embellissement du Parc des Champs de Bataille Nationaux...

Dans toute autre ville, une chose semblable serait prise comme une plaisanterie; à Québec, c'est sérieux et malheur à ceux qui veulent rire !...

* * *

N'empêche que l'on s'est mis sérieusement au travail pour les préparatifs à la fête de la Saint-Jean-Baptiste. N'en déplaise aux circonstances, n'en déplaise à la crise, n'en déplaise aux deuils, à la misère, aux souffrances, la Saint-Jean-Baptiste sera célébrée, cette année, comme de coutume. "Saint-Jean-Baptiste as usual", pourrait-on dire. Il n'y a pas de crise ni de guerre qui tiennent devant la fête nationale ! Au cours de deux récentes réunions de la Société on a en partie décidé le programme des fêtes du 24 juin prochain. Il importe de faire remarquer qu'il y aura des innovations, cette année. Comme l'époque n'est pas normale, comme l'on dit dans le commerce, on a voulu que la fête Nationale sorte un peu de l'ordinaire. Ainsi, on a décidé que malgré tous les sacrifices que cela entraîne, il y aura une grande procession à travers les rues de la ville avec chars allégoriques et, dans l'après-midi, des amusements dits populaires sur les terrains de l'Exposition. La nouvelle de ces innovations et améliorations à la fête Nationale a comblé de joie toute la population.

Un comité a été formé voilà déjà une dizaine de jours pour s'occuper des amusements populaires sur les terrains de l'Exposition. Ce comité est à l'oeuvre et tout promet des amusements extra-populaires. Comme de coutume on organisera des courses en sac, en brouette, à la cuillère, aux cochons, à trois jambes, etc. Les organisateurs sont d'opinion que ces divers exercices sont absolument nécessaires, en vue de l'entraînement militaire des futures recrues de l'armée du général Hughes.

* * *

Comme exemple de style rococo, je ne puis résister à l'envie de reproduire cet extrait d'une nécrologie parue, hier, dans un journal de Québec. C'est d'un parfait idiotisme :

"Il y avait dans les champs célestes une place que pourtant Dieu s'était plu à embellir et qui était inoccupée. Le mois de la Vierge étant arrivé, son fils désira qu'il y eut une douce voix de plus dans son paradis pour célébrer les vertus de sa mère bien-aimée. C'est pourquoi, il dépêcha un de ses archanges cueillir une fleur sur la terre, une douce fleur de mai pour l'occuper. Il dit à son céleste messager : Déploie toutes grandes tes ailes ; plane, descends vers Saint-Henri, va chez M. P. A. M., voyageur de la Maison F. & W., il y a là une gentille fillette rose, qui fait la joie de son père qui l'adore, d'une mère pour qui elle est le plus précieux bijou, de frères et soeurs qui l'aiment avec tendresse; dis-leur à tous que je la leur ai prêtée, il y a trois ans, mais à la condition de la reprendre si mon coeur souffre de son absence..."

Il y en a comme cela une bonne demie colonne.

Jérôme COIGNARD.

—(*)—

Tribune libre

LE COUT DU VICE A QUEBEC

Québec, 19 mai 1915.

Monsieur le directeur du "Pays",
Montréal.

Monsieur,

Votre correspondant de Québec se moque des Tea Room du Château Frontenac et il a raison. Beaucoup de dames se rendent là, après la promenade pour prendre une tasse de thé, ce qui est bien inoffensif; mais que d'autres s'y rendent pour y exhiber leurs toilettes et y lancer des oeillades enflammées! On en voit même plusieurs déguster nonchalamment un petit verre de liqueur en y **fumant la cigarette**, et en prenant des airs provoquants.

Il est arrivé ces jours derniers une petite aventure à deux de ces fumeuses. En sortant du "Tea Room", elles se dirigèrent sur la terrasse où elles furent suivies par un monsieur qui se permit de les accoster et leur parler.

"Mais, monsieur, nous ne vous connaissons pas,— de quel droit venez-vous nous adresser la parole ?"

"J'arrive de Paris, répondit-il souriant, et là-bas les dames comme vous nous permettent de les accoster."

—"Vous saurez, dit-elle, que je ne suis pas une femme comme celles-là, s'écria l'une d'elles pâle de rage.

"Pardon, madame, mais vous en portiez pourtant l'enseigne dans le salon du Frontenac il y a un instant, répliqua-t-il, toujours souriant, et en se retirant".

Et ce monsieur avait raison; à Paris, à Londres, etc., ces fumeuses en sont des fameuses. La leçon servira-t-elle ?

QUEBECOIS.

—(*)—

Si Teddy, au lieu de Wilson, était président des Etats-Unis, dans deux semaines d'ici les "rough riders" feraient du "joy riding" sur les cors aux pieds des Allemands.

* * *

La "Vérité" estime que la justice est moins implacable pour les mauvais journaux. Ceux-ci, de leur côté, le sont moins que la bonne presse pour le prochain. Et la vertu, on le sait, est toujours récompensée.



EPELEZ-LE A REBOURS.

UN TOAST ROYAL AVEC UN BREUVAGE ROYAL

DIGNE DES ROIS ET DES CANADIENS

Orge et Houblon Canadiens.
Bouteilles, Caisses et Barils Canadiens.
Etiquettes et Bouchons Canadiens.
Propreté et Pureté Canadiennes.

Messieurs, la Reine des Lagers, c'est la **REGAL.**

Commandez-en une Caisse aujourd'hui

GEO. SORGIUS, 35 RUE RIVARD, Tél. Est 1194 MONTREAL

THE HAMILTON BREWING ASSOCIATION LIMITED
HAMILTON, CANADA

LE **NOVORO**
DU DR. PIERRE

est un remède d'un mérite reconnu. Il est entièrement différent des autres remèdes. Il peut avoir des imitations, mais il n'a pas de substitut.

Il Purifie le Sang, Il Active la Digestion,
Il Règle l'Estomac Il Agit sur le Foie,
Il Agit sur les Reins, Il Calme le Système nerveux
Il Nourrit, Fortifie et Vivifie

En somme, c'est un remède de famille dans tout le sens du mot, et il devrait avoir sa place dans chaque maison. Il ne peut pas être obtenu des pharmaciens, mais est fourni directement au public par l'intermédiaire d'agents spéciaux. Si vous ne connaissez pas d'agents écrivez aux seuls fabricants et propriétaires,

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
19-25 So. Hoyne Ave., CHICAGO, ILL.

ECOLE POLYTECHNIQUE

ADMISSION

Les examens d'admission pour la division des Ingénieurs, pour la division des Architectes, et pour l'Ecole de Préparation (1ère et 2ème section) commenceront le 21 Juin.

Les Inscriptions pour la Section des Arts Décoratifs et Industriels pour l'année scolaire 1915-16 sont reçues dès maintenant. Pour les conditions d'admission, s'adresser au Directeur de l'Ecole Polytechnique de Montréal.

THEATRE CANADIEN-FRANCAIS

DURANT LA SEMAINE DU 22 MAI

"Quo Vadis"

GRAND DRAME CHRETIEN

—par—

HENRYK SIENKIEWICZ

Mme Bella Ouellette et Julien Daoust ainsi que toute la troupe.

EGLISE DU REDEMPTEUR
ANGLE CARTIER ET SHERBROOKE
Culte le dimanche à 11 a.m. et 7 p.m.
Rév. H. E. BENOIT, pasteur,
1105 Sherbrooke Est.
CORDIALE INVITATION.

I. O. O. F.
LOGE AFAYETTE No
Salle de Réunion: 251 Saint-Jacques.
Le 2e et 4e Mardi du mois
Sec.-Arch. J. H. PAQUIN,
530 rue Wolfe. Tél. Est 6928.

Pour faire distribuer dans les dépôts de journaux de Montréal et banlieues, journaux, magazines, etc., s'adresser à

H. GAGNON,
245 RUE HOGAN
PRIX MODERES.
SATISFACTION GARANTIE.

CONFERENCE

Conférence publique et gratuite à la chapelle Mont-Royal, coin des rues Villeneuve et Hutchison, dimanche, à 3 heures, par M. Jean Vuilleumier. Sujet: "La prétendue conversion du monde, ou que sera le Millénium?"

IMPORTANTS CHANGEMENTS

Dans l'horaire du Grand-Tronc, à partir du 30 Mai.

Le principal changement qui intéresse le public montréalais est le départ reculé de l'Intercolonial Limited qui partira de Montréal à 10.15 a.m., tous les jours pour Toronto, London, Détroit et Chicago, au lieu de 9.00 a.m., comme à présent. Ce train fera en outre un arrêt additionnel à Côteau Jonction, raccordant avec le train qui part d'Ottawa à 8.30 tous les jours.

MONTREAL-TORONTO:

L'Intercolonial Limited quittera Montréal à 10.15 a.m., tous les jours au lieu de 9.00 a.m., arrivant à Toronto à 5.45 p.m.; arrêtant aussi à Côteau Jonction pour raccorder avec le train quittant Ottawa à 8.30 a.m., tous les jours.

Le train quittant maintenant Montréal à 9.40 a.m., tous les jours, partira à 9.20 a.m., pour arriver à Toronto à 6.50 p.m., comme à présent.

MONTREAL-OTTAWA:

Le train quittant maintenant Montréal à 8.00 a.m., tous les jours, arrivant à Ottawa à 11.30 a.m., quittera Montréal à 8.15 a.m., pour arriver à Ottawa à 11.45 a.m., raccordant à cet endroit avec le train de 12.01 p.m., pour Renfrew, Pembroke, Parc Algonquin, etc.

Le train quittant maintenant Montréal à 4.00 p.m., tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Ottawa à 7.13 p.m., quittera Montréal comme à présent et arrivera à Ottawa a 7.30 p.m.

Le train quittant maintenant Montréal à 8.05 p.m., le dimanche seulement, arrivant à Ottawa, à 11.30 p.m., quittera Montréal comme à présent pour arriver à Ottawa à 11.35 p.m.

Un train quittera Ottawa à 8.30 a.m., tous les jours comme à présent arrivant à Montréal à 12.00 (midi), au lieu de 11.42 a.m., raccordant à Côteau Jonction avec l'Intercolonial Limited pour l'Ouest.

Un train quittera Ottawa à 3.30 p.m., tous les jours excepté le dimanche, au lieu de 3.15 p.m., arrivant à Montréal à 6.30 p.m., comme à présent.

Un train quittera Ottawa, à 4.45 p.m., tous les jours comme à présent, arrivant à Montréal à 8.15 p.m., au lieu de 8.00 p.m.

MONTREAL-VAUDREUIL:

Le train quittant maintenant Montréal à 5.30 a.m., tous les jours excepté le dimanche, pour Pointe Claire, quittera à 5.25 a.m., et fera des arrêts additionnels sur signal à Dixie, Strathmore et Lakeside.

MONTREAL-ST-HILAIRE:

Un nouveau train quittera Montréal à 7.40 a.m., tous les jours excepté le dimanche pour arriver à St-Hilaire, à 8.35 a.m.

Un nouveau train partira de St-Hilaire à 8.45 a.m., tous les jours, excepté le dimanche, arrivant à Montréal à 9.40 a.m.

PARAITRA PROCHAINEMENT

Vers la fin mai paraîtra à Montréal
"LA REVUE LIBRE"
(Mensuelle)

seul organe canadien-français où l'on pourra lire ce que tout le monde pense. L'abonnement : $1.25, payable d'avance. Le numéro: 10 sous. Sera en vente dans les principaux dépôts de journaux. On s'abonne dès à présent. Adresser toute communication à Casier postal 1625 Montréal, P. Q.

17-3

Fût-on cent millions d'esclaves, je suis libre.

VICTOR HUGO.

LE PAYS

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

VICTOR HUGO.

GENS & CHOSES

Par FIGARO II

SUR une page de l'album du comte Enzenberg, représentant de la Hesse, à Paris, M. Guizot avait écrit:

"Dans ma longue vie, j'ai appris deux règles de sagesse: la première, de pardonner beaucoup; la seconde de n'oublier jamais!"

M. Thiers avait écrit au-dessous:

"Un peu d'oubli ne nuirait pas à la sincérité du pardon."

Le prince de Bismarck y ajouta:

"Pour ma part, j'ai appris à beaucoup oublier et à demander qu'on me pardonne beaucoup."

* * *

Sous toutes réserves: on annonce qu'au nombre des aspirants bibliothécaires pour Montréal, il y en a un qui ne sait pas lire.

* * *

Extrait d'un journal américain: "Afin de faire place à une étude plus importante, nous remettons à plus tard un article intitulé: "L'âme après la mort et ce qu'elle devient".

* * *

Quand on a à faire le choix entre des candidats, conseillait Alphonse Karr, pour arriver à savoir ce qu'un homme n'est pas, on doit chercher à voir ce qu'il veut avoir l'air d'être.

* * *

Franchement méchant en politique, on fait quelquefois moins de mal qu'indifférent. M. Bourassa n'était pas encore de ce monde quand cela fut écrit, ce qui le dispense de nous prêter une arrière-pensée.

* * *

Les guerriers vont lentement, notre patience est presque à bout. Ce n'est rien, pourtant, comparé à ce que nous verrons quand ce sera au tour des diplomates de faire le jeu des tranchées.

* * *

De "La Guerre Sociale": "Peut-on dire qu'un monsieur qui a de la Patrie plein la bouche et qui parle avec orgueil de ses ancêtres, lesquels furent de valeureux soldats, aurait dû donner l'exemple et filer aux tranchées au lieu de se cacher dans un bureau, prouvant qu'il n'était pas digne qu'il "dérogeât" ainsi aux vertus guerrières que ses ancêtres ont oublié de lui léguer?"

* * *

Un échevin.—Quel vantard que notre collègue Chose!

Un autre.—Oui, au point que ça ôte le goût de se vanter soi-même.

* * *

Voulez-vous, dit Madame Necker, faire prévaloir une opinion? Adressez-vous aux femmes. Elles la reçoivent aisément parce qu'elles sont ignorantes, elles la répandent rapidement parce qu'elles aiment à parler, elles la soutiennent longtemps parce qu'elles sont têtues.

* * *

Dans ses "Impressions musicales", Mgr Henri Têtu parle de feu l'abbé Louis Gauthier, professeur distingué au Séminaire de Québec, qui était très distrait. Un jour, il faisait un parallèle entre deux grands orateurs français du 17ème siècle. "L'un, disait-il, l'emportait par ses soudaines illuminations, l'autre par ses illuminations soudaines".

* * *

Echo de la ruelle Piano-Leg:

—Le mari de vot' fille est pas si floche que quand il la fréquentait, hein?

—Ben, m'ame Métivier, quand est-ce que vous avez vu un pêcheu rempâter sa ligne une fois que le poisson est pogné?

* * *

Ce qui autorise à croire qu'il n'y avait pas de suffragettes dans l'Ancienne Rome, c'est surtout cette phrase de Tite-Live: "Les femmes sont plus douces en public qu'à la maison".

* * *

Un confrère commettait, l'autre jour, quatre fautes pour en expliquer deux commises la veille. Talleyrand a pourtant recommandé de ne pas faire de zèle.

* * *

Le verdict du jury sur la catastrophe du "Lusitania" fait du Kaiser un meurtrier.... honoraire.

* * *

Dans les tranchées, plus un imberbe est brave plus il est... poilu.

* * *

Le grand moraliste La Bruyère écrivait, au dix-septième siècle:

"A quelques-uns l'arrogance tient lieu de fierté, l'inhumanité de fermeté, et la fourberie d'esprit."

Songeait-il aux Boches..... déjà?

* * *

La fidélité de l'homme à l'homme, a dit Bourget, est un des sentiments qui blessent le plus profondément la femme.

—(*)—

L'ETAT DE FEROCITE

Inauguré par Guillaume II

UNE LETTRE DU GRAND POETE BELGE EMILE VERHAEREN

En dépit de toutes leurs dénégations relatives à leur façon barbare de faire la guerre, les chefs responsables de l'Allemagne n'échapperont pas à l'universelle réprobation qu'ils ne cessent de soulever partout. Voici un témoignage qu'apporte M. Emile Verhaeren, le grand poète belge, que le roi Albert a sacré, au cours d'une cérémonie fameuse, à Bruxelles, "poète national".

Appelé par le roi, il y a quelque temps, à visiter ce qui reste de libre en Belgique, le grand poète a vu de ses yeux les destructions accomplies. Dans une lettre qu'il a adressée au rédacteur du Mémoire sur "les Allemands destructeurs des cathédrales et des trésors du passé", M. Verhaeren a exprimé son indignation en termes d'une énergie particulière.

La voici :

Cher monsieur,

Ce n'est ni dans l'Asie turque, ni dans l'Afrique musulmane que la guerre sainte est déchaînée. C'est ici, en Europe, en Allemagne. Tout un pays mégalomane et halluciné s'y laissa pousser par un empereur dément et mystique. Fureur, acharnement, cruauté, assurance indestructible dans le succès aveuglement et fanatisme collectifs, tous les symptômes morbides des vieilles luttes religieuses réapparaissent.

Guillaume II inaugura non pas l'état de guerre, mais l'état de férocité. Il ordonna que ses généraux et ses commandements fussent implacables. L'un d'entre eux, Stenger, général commandant de brigade, proclame : " A partir d'aujourd'hui, il ne sera plus fait de prisonniers; tous les prisonniers seront massacrés. Derrière nous, il ne restera aucun ennemi vivant" (**Les crimes allemands**, par Bedier.) D'autre part, le commandant Sommerfield, assis sur une chaise, au milieu de la grand'place de Termonde, répond au bourgmestre suppliant qui lui demandait de préserver ce qui restait de sa ville blessée: "Nein! Razieren!" Il fait signe aux pionniers de recommencer." (**Les barbares en Belgique**, par Pierre Nothomb).

Ces deux textes sont terribles. Le duc d'Albe les eût signés. Les petites villes et les villages belges ne sont plus que des tombes. J'ai vu de mes yeux Ramskapelle et Pervyse, ces deux bourgs flamands, aujourd'hui troués de balles, et de bombes, et le silencieux et vénérable Nieuport, dont la tour solitaire, quoique frappée et mutilée, reste quand même encore debout. Je devine Andenne, Dines, Surice. Les civils inoffensifs y sont fusillés. Ce ne sont pas des exécutions, ce sont des hécatombes. On s'acharne, certes, sur les vieillards, mais surtout sur les mères et les enfants. Il faut s'en prendre plus encore aux populations qu'aux armées. Il faut tuer les germes. Il faut atteindre l'avenir à travers le présent. Il faut supprimer les espoirs de relèvement et de résurrection. Qu'on y parvienne, c'est douteux. Mais pour l'empereur ce sont les gestes qui importent. Ils témoignent de l'intention.

Quoi d'étonnant alors qu'on s'en prenne également aux villes et aux monuments! Ceux-ci ne sont-ils pas les symboles glorieux de ce qui ne doit plus respirer ? Ne disent-ils point l'effort, la pensée et la croyance de ce qui doit disparaître ? Ne sont-ils point pénétrés et sanctifiés de la joie, de l'héroïsme et de la beauté qui doivent mourir ? L'Allemagne, sinistrement logique, fait la guerre autant aux pierres qu'aux gens. Elle atteint le chef-d'oeuvre à travers l'homme. Le livre que vous me faites l'honneur de m'envoyer, cher monsieur, a réveillé en moi toute la tendresse, la pitié et l'admiration que j'ai vouées à Reims, à Arras, à Soissons et à Louvain, depuis que mes yeux ont eu le bonheur de s'exalter en regardant. Reims Arras, Soissons furent pour moi les étapes de nombreux pèlerinages. J'ignore Senlis. Quant à Louvain, j'y vécus pendant cinq années. L'église de Saint-Pierre me fut le lieu de la terre où je priai le mieux quand je croyais encore et les Halles et leur bibliothèque ont abrité mes longues et parfois belles études de philosophie et de droit.

Tout Louvain est donc lié à mes plus profonds souvenirs. Je le sens comme exister et vivre au fond de ma chair et quand on l'a pillé et volé et brûlé, certes, j'ai senti ses cris de torture entrer comme des pointes en moi. Vous comprenez donc aisément, cher monsieur, avec quel empressement je joins ma protestation à celle de tous les intellectuels français indignés.

(Signé) :**Emile VERHAEREN.**

—o—

La femme de France

La femme de France ! C'est elle qui fait la grandeur, la richesse et la force de la patrie! C'est elle qui contribue peut-être le plus à fixer la victoire; c'est elle, la patriote et la volontaire tenace, qui, mère, épouse, soeur ou amie, donne la force morale au chef qui commande et au soldat qui obéit! Car tout part du foyer, et le foyer c'est la femme.

C'est elle, l'économe paysanne, bourgeoise ou aristocrate, qui donne à la France le nerf de la guerre avec sa puissance financière faite de travail, d'ordre et d'économie. C'est elle qui tricote et qui tient le bas de laine que l'homme de France remplit; qui le défend et qui en assure et en maintient la rondeur.

C'est elle qui remplit la solide armoire de la famille, de bon et de beau linge, bien rangé sur les étagères, fleurant la lavande et le thym, ce même linge que les pilleurs allemands recherchent avec avidité pour l'envoyer à leurs épaisses Gretchens.

L'armoire du linge de famille est symbolique. Elle représente la matrone économe, elle dit la valeur active du foyer. Doux pays de France, où il fait bon vivre, toujours guetté comme une proie de choix par le Germain jaloux, toujours tenu en éveil pour sa défense contre l'envahisseur affamé; terre généreuse fertilisée par le travail de l'homme et de la femme patriotes !

Barbares, vous voulez connaître la femme de France ? Admirez celle-ci :

Un soldat de Bagnères-de-Bigorre, jardinier à Lourdes, où il s'était marié, meurt des suites d'une grave blessure, à l'"hôpital de l'Institut". Sa femme, appelée par dépêche, arrive trop tard. Devant le pauvre corps de son cher mort, elle dit simplement ces mots:

"Il est mort pour la patrie : c'était sa mère! Je ne suis que sa femme !"

"Je ne suis que sa femme! " C'est seulement dans la patrie de Corneille qu'on peut entendre une aussi noble et courageuse réplique.

..Docteur **PHILIPPE TISSE.**

—(*)—

NOTRE NICKEL ET LA GUERRE

Le nickel pour la guerre est au rang des matières "sine quà non." Ce qui fait que le Canada tient un gros atout en ce moment. Les nickels viennent surtout d'ici et de la Nouvelle-Calédonie. Ceux qu'on laisse parvenir à destination de la Grande-Bretagne, de la France, de la Russie et de quelques pays neutres sont, dit une revue technique, ceux dont les minerais abondent au Canada. Ce pays assure, les deux tiers de la production mondiale. Cette production n'était, en 1906, que de 5,000 tonnes, tandis qu'elle a dépassé 30,000 tonnes en 1915. Le restant de la consommation provient de la Nouvelle-Calédonie, et son emploi se trouve ainsi placé sous le contrôle de la France.

—(*)—

NOTES ET REMINISCENCES

Adèle Hugo

Never, even in the sombrest pages of "Les Misérables", did Victor Hugo describe a career so tragic and so grotesquely terrible as that of Adèle, his youngest and favorite daughter.
LE "NEW-YORK TIMES".

Dans son bel article, reproduit dans le "Pays" de samedi dernier, M. Camille Le Senne fait plutôt de la psychologie que le récit des évènements, la plupart, il est vrai, présumés et contradictoires, touchant Adèle Hugo, "Dédé" comme l'appelait le grand poète dont elle était l'enfant favori. Il se peut qu'aguichés par cet article, d'une si délicate émotion, mes lecteurs se soient surpris à désirer le récit. Je vais essayer de les satisfaire. Les journaux de France ne me serviront pas, car, soit que la guerre les absorbe trop, soit par une entente quelconque, ils se sont bornés à enregistrer la mort d'Adèle Hugo dans une maison de santé. Peu ou point de commentaires. Mais j'ai pu mettre la main sur un journal américain qui y consacre une page entière: le "N. Y. Times".

* * *

En 1865, Victor Hugo, exilé depuis 1852, alla habiter Hauteville House, en l'île Guernesey. Adèle avait alors 35 ans. Elle ne tarda pas à être recherchée par un officier anglais qui, éconduit par le poète, l'épousa ou l'enleva tout simplement. Ici commencent le mystère et les contradictions. Les uns disent que le couple partit pour la Nouvelle-Ecosse où le mari serait mort peu après. Et Adèle serait retournée en Europe atteinte de démence douce où le goût de la musique dominait.

Or, il paraît certain, à d'autres, que l'officier anglais ne fit pas de la garnison à Halifax seulement, mais aussi à Québec et Victor Hugo chargea quelqu'un de le renseigner à ce sujet. Après le retour d'Adèle, feu M. Lefèvre, le plus brillant des consuls généraux de France à Québec, apparenté aux Hugo, je crois, fit des recherches pour relever des traces de séjour ou de passage du couple. Personne n'a entendu parler du résultat. C'est perdu comme tout ce qui fit le tissu de l'existence d'Adèle loin des siens.

D'autres biographes soutiennent que c'est dans l'Inde que l'officier alla faire garnison, qu'il s'y livra aux pires débauches, tomba dans la plus basse dégradation, et mourut misérablement. Adèle aurait eu de lui deux enfants qui moururent très jeunes. On raconte que peu de temps après, des Anglais, familiers avec les oeuvres de Victor Hugo, furent surpris de rencontrer, dans les bas-fonds de Singapore, une malheureuse qui se disait sa fille.

"She was dressed in rags and covered with grime, and no one will ever know to what depths of degradation she had sunk. She had totally forgotten the officer and her dead children, but she remembered that she was Victor Hugo's daughter and informed her astonished visitors of that fact.

"They had read "Les Misérables", and were eager to serve its author's daughter. So they rescued her from the unsavory natives and took her into their own home. When she had been bathed and made presentable her resemblance to Victor Hugo made her account of her parentage obviously true. So her newfound friends communicated with Victor Hugo, who at once sent to India a physician and nurses to bring his daughter back to him."

Une autre version veut que ce soit à New-York que la malheureuse fut rescapée. Un policeman l'aurait arrêtée au moment où elle attroupait les passants par ses cris et ses gestes désordonnés. Au poste, elle aurait réussi à convaincre les officiers de son identité. L'écrivain du "Times" penche à croire qu'Adèle Hugo a erré de l'Amérique à l'Inde et de l'Inde à l'Amérique et que son calvaire inconscient, dans les fanges sociales, a duré des années.

Rentrée dans sa famille, elle ne reconnut jamais personne et ne laissa rien connaître de ses affreuses aventures. Le poète ne manqua jamais de la visiter au moins une fois par semaine dans la jolie villa de santé où les soins les plus exquis l'entouraient. A sa mort, il lui laissa, en propre, le revenu de ses éditions dites populaires qui n'a jamais été au-dessous de $10,000 par an. Ce revenu échoit au petit-fils du poète, Georges Hugo, dont la vie jusqu'ici n'a été qu'une esclandre constante et variée, sa dernière prouesse étant de se donner comme comte de Florence d'où il ne devait pas sortir sous peine d'être privé de la petite rente qui lui était servie depuis sa ruine.

LE LISEUR.

L'Italie hésite à se prononcer

En faveur des Alliés, mais le public en général n'hésite pas à déclarer que le

CIGARE "LA CHAMPAGNE"

Est de fabrique de première classe et que par conséquent il est

Prisé par les connaisseurs

EN VENTE

dans les meilleurs hotels, restaurants, etc. dans tout le Canada.

LA CHAMPAGNE CIGARE, Limitée

Fabrique: 199 NOTRE-DAME EST

Tél. Main 2156. MONTREAL

DEMANDEZ la Biere populaire

MOLSON

Embouteillée

dont les ventes excèdent celles de toutes les autres marques ensemble, et brassée à Montréal depuis

129 ANS

Nouveau Restaurant Transportation Edifice Transportation

Patronné par les principaux hommes d'affaires et hommes de profession.

Cuisine excellente. Service parfait. Prix populaires.
SOUS LA DIRECTION DE FREEMAN'S LTD.



EXAMEN DES YEUX GRATIS Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toric", nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR de LOIN et de PRES, tracer, coudre, lire et écrire. Consultez le meilleur de Montréal . . . . LE SPECIALISTE BEAUMIER



A L'INSTITUT D'OPTIQUE 144, rue Ste-Catherine Est Coin Av. Hôtel-de-Ville MONTREAL.

AVIS.—Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie. Spécialité: Yeux artificiels. N'achetez jamais des "peddlers;" ni aux magasins "à tout faire" si vous tenez à vos yeux.

La Banque des Marchands du Canada

FONDEE EN 1864

Capital Payé $7,000,000. Fonds de Réserve $7,248,134

Succursales et Agences dans la Cité de Montréal

BUREAU-CHEF, RUE ST-JACQUES; 1255 rue Ste-Catherine Est; 320 Ste-Catherine Est; 672 rue Centre; 1330 Boulevard St-Laurent; 1866 Boulevard St-Laurent; rues St-Denis et St-Zotique.

211 Succursales et Agences en Canada, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique.

Opérations de Banque en général et Département d'épargne dans toutes les succursales.

COMPAGNIE EQUITABLE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

Faits importants concernant cette compagnie: elle a surpassé en 1913 le record de toutes les années précédentes de son histoire. L'augmentation de son actif s'élève à $36,984.19. Les pertes en voie de règlement se montent aujourd'hui à $1,000.

Un dépôt complet au gouvernement garantit absolument les porteurs de polices contre toute perte.



HOTEL "LE RELAIS"

LIMITEE

Est l'hôtel favori des voyageurs. Service de première classe. Vis-à-vis la gare Viger, rue Berri.



Nos dents sont très belles naturelles, garanties
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
162, Rue St-Denis
Montreal

Boucher & Mercier
Marchands-Tailleurs
Monument National
292 Rue ST-LAURENT Montréal
Tél. Bell Main 1466

JOS. BRUNET
Propriétaire de Carrières de Granit
Manufacturier et importateur de
Monuments en Marbre et Granit
OUVRAGES DE BATISSES ET DE CIMETIERES, ETC
Estimations données sur application.
Bureau et Atelier :
675 Chemin Côte des Neiges
Tél Bell Up 1466. Montréal.

JOSEPH RIELLE,
Arpenteur Provincial
Quebec Bank Bldg., MONTREAL
TELEPHONE MAIN 77.



Charles Lavallée
(Fondée en 1852) 85 Blvd St-Laurent.
Téléphone Main 554.
INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUES EN FEUILLES
Assortiment le plus complet. Réparations de toutes sortes.
Agents pour Besson & Cie, London, Ang., Polisson, Guinot & Cie de Lyon, France, Fork & Sons, de Grand Rapids, Mich.

Faites nettoyer vos vitres par la
Montreal Window Cleaning Co.
Téléphonez-leur ou écrivez-leur :
Téléphone Main 2443.

The Arbour Hotel
CO'Y, LTD.
JOHNNY BERTRAND, Gérant
185 et 187
Boulevard St-Laurent
Liqueurs et Cigares de 1er Choix.
Tél. Bell Est 4810. Montréal.

JACOBS, HALL, COUTURE & FITCH
Avocats et Commissaires pour toutes les provinces. Edifices Power, 80 rue Craig Ouest. Tél. Main 4040.

COMPTABLES
CHARTRAND & TURGEON
55 St-Frs-Xavier, Montréal, Main 5141

Joseph Fortier Ltée
FABRICANT-PAPETIER, NEGOCIANT
Atelier de Reliure, Typographie, Gaufrage et Relief.
Magasin de Papeterie Mercantile, Exportation, Fabrication, Importation.
Système de livres de comptabilité à feuillets mobiles
210, Notre-Dame O., coin Saint-Pierre. Tél. Main 444-445.

LES HOMMES D'AFFAIRES
De profession, etc., trouveront toujours une cuisine et des liqueurs de première classe en visitant
"LE TERRAPIN"
25 RUE NOTRE-DAME OUEST

DEVENEZ CAPITALISTE!

Les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort—mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.

Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire, achetez des contrats dans le "Prêt Immobilier, Limitée," et il vous sera facile d'atteindre l'aisance, la fortune.

Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter une propriété ou de vous bâtir. Ce capital est remboursable à raison de $5.75 par mois, sans intérêt.

Demandez notre brochure:

Agents demandés.—Le Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agents dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Le 'Pret Immobilier'
Limitée
Chambre 30, EDIFICE DANDURAND
Coin des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine
Tél. Bell Est 5779. MONTREAL

Le "Pays" est imprimé par The Mercantile Printing, 306, rue St-Paul.
A. LEROUX, Gérant.

Bombes asphyxiantes

Est-il plus humain d'écrabouiller un homme avec des obus ou de la mitraille que de l'asphyxier ?

UN ARTICLE DU CITOYEN GUSTAVE HERVE

Il y a quelque chose de comique dans l'indignation qui a éclaté à la nouvelle que les Allemands ont employé des fumées asphyxiantes et suffocantes, à base de chlore ou de bromure, et des bombes dégageant les mêmes émanations.

En quoi l'emploi de ces fumées est-il plus contraire à l'honneur, à la morale, ou à l'humanité que l'emploi des autres engins diaboliques qu'a inventé le génie malfaisant des hommes?

Il est permis de lancer à 20 kilomètres des centaines de kilos de fonte ou d'acier, qui vous mettent en bouillie tout ce qu'ils rencontrent, y compris les non-belligérants.

Il est permis et recommandé de vous lancer à 3 kilomètres des obus comme ceux de nos 75 qui rasent tout ce qui se trouve dans leur zone d'éclatement, qui vous déchiquètent les corps, qui vous éventrent, qui vous décapitent, qui vous mutilent, et dont la déflagration est telle que même sans être touché par un éclat d'obus on peut trépasser instantanément.

Il est louable de venir perfidement, traîtreusement, sous l'eau, jusqu'à portée des plus gros navires, et de les couler avant qu'ils aient eu le temps d'esquisser un geste de défense, comme notre pauvre croiseur le "Léon-Gambetta".

Du haut des airs, on a le droit de laisser tomber sur les cranes de ses adversaires des fléchettes d'acier qui vous les clouent au sol.

On a beau se battre les flancs, on ne voit vraiment pas pourquoi on aurait à se gêner pour aveugler l'ennemi et l'enfumer par des gaz délétères.

Les bons messieurs qui avaient, dans les Conférences de la Haye, essayé de codifier les règles de la guerre moderne étaient bien honnêtes, et pavés d'excellentes intentions. Vouloir humaniser la guerre, c'est-à-dire le plus grand attentat contre l'humanité, vouloir civiliser ce qui est le contraire de la civilisation? Pourquoi pas apprivoiser des tigres?

Quand la police a imaginé d'enfumer, à l'avenir, tous ceux qui essaieraient de recommencer barricadés dans une maison, le coup de Bonnot, la conscience humaine s'est-elle révoltée?

Pourquoi aurait-on plus de scrupules pour faire déménager, avec un peu de fumée, des gens qui vous fusillent et vous mitraillent à l'abri dans leurs tranchées?

En fait, les bombes asphyxiantes ont l'air d'être infiniment moins dangereuses que les obus à mitraille: sauf l'effet de surprise qu'elles ont produit sur nos troupes, elles ne semblent pas avoir fait beaucoup de victimes, et il sera sans doute plus facile de se garantir contre ces fumées que contre la mitraille.

Il y a un grain d'hypocrisie dans la vertueuse indignation qu'on affiche contre l'emploi de ces fumées délétères: en août, quand les Allemands marchaient sur Paris, quand les nouvelles les plus folles faisaient la traînée de poudre, vous souvenez-vous des histoires abracadabrantes qui circulaient sur la poudre Turpin? On se contait avec émerveillement les ravages que faisaient les obus asphyxiants du célèbre inventeur. "Oui, monsieur, 70,000 Allemands ont été asphyxiés; des régiments entiers ont été asphyxiés sur place!" Contre des gens qui viennent vous envahir, quel châtiment serait trop terrible ? Je m'en souviens: personne ne protestait, alors. Ce n'était qu'un gigantesque et sinistre canard : mais, quand on croyait aux merveilles de la poudre asphyxiante Turpin, Turpin était le sauveur. Pourquoi pousser la bégueulerie ou la tartuferie aujourd'hui jusqu'à trouver mauvais que les Allemands aient sorti une pauvre fumée qui semble bien n'être que de la saint Jean à côté de la turpinite que nous appelions à notre secours, dans une heure de détresse.

A mes yeux, la turpinite n'a qu'un défaut: c'est de n'avoir jamais existé que dans les imaginations affolées et détraquées par l'invasion foudroyante du mois d'août.

Au lieu de reprocher aux Allemands l'emploi de fumées suffocantes, nous devrions nous reprocher à nous-mêmes de nous être laissés, une fois de plus, devancer dans cette guerre par le génie inventif et organisateur de nos ennemis.

Pour les fumées asphyxiantes, c'est comme pour le reste: ce sont eux qui font preuve d'initiative, tandis que nous continuons, nous, les alliés, à nous traîner dans toutes les routines.

Ce sont eux qui ont imaginé l'emploi de l'artillerie lourde en campagne: il a fallu que nous les voyions à l'oeuvre pour les imiter, alors que nous avions pas mal de gros canons dans nos arsenaux.

Ce sont eux qui ont eu l'idée de se servir des avions pour le réglage du tir à longue distance: nous n'aurions pas trouvé cela tout seuls.

Il a fallu que nous voyions leurs tranchées pour nous décider à en faire à notre tour, et encore, leurs tranchées, avec de larges boyaux, et les vastes salles souterraines de l'arrière, sont-elles autrement plus confortables et plus intelligemment desservies et organisées que les nôtres.

Pour les autos-mitrailleuses, pour les autos-canons, pour les lance-bombes, pour les torpilles aériennes nous n'avons été que des suiveurs.

Pour les fumées suffocantes, il a fallu que les Allemands nous en montrent l'emploi intelligent, pour que nous y songions à notre tour.

Nous ferions vraiment mieux de parler un peu moins de nos qualités d'initiative ou d'improvisation et de nos facultés créatrices, et de les montrer un peu plus, dans la paix comme dans la guerre.

Allons-y donc pour les bombes asphyxiantes!

Après tout, plus cette guerre sera atroce, plus elle se fera salement, plus il y aura de chance pour qu'elle soit la dernière et pour que l'humanité, prise de dégoût après celle - ci, fasse "Pouah!"

Gustave HERVE.

(De la "Guerre Sociale".)

L'ELOGE DE PARIS

Par un grand journal allemand

Les télégrammes de l'étranger, dit le "Temps", de Paris, nous ont fait connaître une appréciation parue dans la "Gazette de Cologne" du 26 mars: "L'observateur qui sait regarder la vie de Paris doit constater que l'on y travaille, que le peuple est resté sain, et que ce qui a disparu, c'est simplement une vie frivole, sous laquelle se cachait un noyau de vertus solides."

Nous n'éprouvons aucune fierté de ce que le journal ennemi rende hommage à la santé morale du peuple parisien. Tant pis pour les lecteurs des journaux allemands s'ils nous ont toujours jugés d'après de véritables caricatures. Superficiel ou malveillant, le trait fut toujours inexact. Il ne pouvait être que superficiel, car le peuple français et particulièrement la population parisienne sont, pour ainsi dire, impénétrables. Il n'y a point de pays au monde où l'on ait un tel sentiment de la famille et où le foyer soit si fermé. Ce n'est pas seulement l'étranger qui n'y entre pas. On hésite longtemps à ouvrir les portes de sa maison à un compatriote, lorsqu'on n'a pas déjà des relations assez intimes avec lui. En Angleterre, il suffit d'être présenté. Dans les pays germaniques, toute la famille sort vers cinq heures pour aller prendre le café au lait dans les lieux publics et entendre la musique. Avec la dépense de cette sortie quotidienne, une ménagère française fait vivre tout le foyer pendant deux jours. Il n'y a donc pas à reprocher aux étrangers de ne pas nous connaître. Parmi nos visiteurs, un Américain, M. Barrett Wendel, qui était venu faire un cours libre à la Sorbonne, à réussi à se rendre compte de ce qu'était la société française. Le livre qu'il a écrit sur nous et dans lequel il s'est librement exprimé sans flagornerie, est un chef-d'oeuvre de pénétration et de fine sympathie.

Cette fermeture hermétique du "chez soi" est la cause profonde de la résistance opposée en France à l'impôt personnel sur le revenu. La libre démocratie française se refuse à l'inquisition fiscale. Il y a d'autres indices. Vous auriez trouvé aisément en Allemagne (comme en Angleterre) un homme appartenant aux professions libérales, marié, gagnant de 20,000 à 30,000 francs par an, qui consentit à prendre chez lui un jeune Français désireux de compléter son instruction. A revenus égaux, vous, vous auriez eu beaucoup de peine à trouver un Français dans les mêmes dispositions. Avec de telles moeurs, comment aurions-nous été connus des étrangers? La plupart de nos visiteurs traversaient Paris sans s'y mêler réellement. Ils voyaient nos restaurants, nos hôtels, nos théâtres, qui devenaient les uns et les autres de plus en plus internationaux et comme le prolongement des gares de chemins de fer. Faute de nous connaître, on ne se résignait pas cependant à ne point parler de nous. Faute d'avoir vu les Français ou les Parisiens chez eux, on se rabattait sur Montmartre, dont l'abord n'est point rébarbatif et ne fut jamais défendu par des tranchées ou des fils de fer barbelés. Les généralisations malveillantes venaient ensuite : et l'on nous croyait tous passionnés pour ce que la "Gazette de Cologne" appelait la "vie frivole".

A force de répéter toujours la même chose, dans le dessein de nous nuire, les Allemands ont fini par y croire. Parmi les propos que le kaiser a tenus pendant les régates de Kiel, au mois de juin dernier, il y en avait un relatif à notre "déeadence irrémédiable, dont on trouvait la preuve dans notre amour désordonné pour le tango".

Il n'est rien que la lourdeur germanique pour formuler des jugements si légers! La mode du tango et notre prétendue passion pour cette danse lascive ont pesé d'un poids qu'il est difficile d'évaluer, mais enfin ont pesé si peu que ce soit dans les décisions du kaiser. Ce fut un élément pour jauger notre capacité, ou plutôt notre incapacité de résistance. On ne voyait pas, on ne voulait pas voir que la "vie frivole" n'était que le masque et non point le vrai visage de Paris. Il n'y a pas de pays plus sérieux ni plus laborieux que le nôtre; mais ce ne sont pas ces aspects qui retiendraient chez nous les touristes. C'est leur faute s'ils trouvaient dans la complaisance parfois peu avouable d'un bas mercantilisme la satisfaction de leurs désirs.

Des industriels de Lombardie, venus à Paris il y a quelques semaines pour régler des affaires importantes, furent non pas surpris, mais très frappés par la physionomie sérieuse et calme de notre ville. Point d'agitation, point de fièvre, point de crainte. Une confiance sereine, une tenue parfaite, une âme prête aux plus longues épreuves. On croyait nous faire envie, naguère, en nous disant qu'à Berlin la vie n'était point changée, que les théâtres refusaient du monde, que le cours des plaisirs n'était pas interrompu, et qu'à Vienne on continuait à ne rien savoir faire, ni manger, ni boire, ni rêvasser, sans l'accompagnement des musiques de tziganes donnent ainsi aux cerveaux les plus stériles les apparences de la méditation ou de la sensibilité artistique. Nous n'avons pas besoin d'excitants pour avoir des idées, ni d'excuse quand nous voulons nous recueillir. L'heure nous inspire la mesure qu'il faut garder.

Nous pensions trop à nos soldats dans les tranchées, pendant le long hiver, pour avoir le goût des distractions bruyantes. La rareté des spectacles ne nous causait aucune privation. Dans les réouvertures de théâtres qui se sont faites, nous avons vu, d'abord et surtout, l'urgence de faire vivre tout un petit monde intéressant. Les figurants de la grande vie mondaine ne sont plus là; mais les gens qui restent et qui savent l'ennemi à moins de 100 kilomètres n'ont, à aucun moment, éprouvé le besoin de s'étourdir. Ils ont toujours considéré en face la réalité. Jamais la vie de Paris n'eut plus de dignité souriante, plus de simplicité cordiale. On ne voit pas de grandes réceptions; mais les amis d'hier se rapprochent, se reçoivent, échangent leurs idées sur les événements de la guerre, sur les devoirs d'aujourd'hui et de demain, ce pendant que les femmes françaises, après une journée consacrée à la bienfaisance, prolongent la soirée en travaillant d'un coeur profond pour le blessé inconnu.

Oh! oui, Paris est sain. Il est impossible d'y voir étalée de la tristesse morbide et délétère. Chacun, ou presque chacun, a ses douleurs cruelles; mais il se ferait honte de les montrer comme si elles étaient supérieures à celles des autres. Nous ne formons plus qu'une grande famille, et tous nos deuils sont en commun; nous avons fait d'avance le sacrifice de tout à la vie de notre cher pays. Il n'y a plus de place chez nous pour la "vie frivole", par cela même que le goût français exclut tout ce qui est factice et trop voyant. Ce qu'on en pouvait trouver autrefois, en France, était à la mesure de notre hospitalité. N'insistons pas, afin que le souci de nous rendre justice à nous-mêmes conserve la marque de notre modération et ne nous mène point jusqu'à l'orgueil.

—(•)—

J'ai attendu jusqu'à 63 ans

Pour avoir après la bataille d'Ypres, défendu son poste tout un jour, à la tête de sa section contre les attaques répétées de toute une compagnie ennemie, le sergent Henri Galaup, du 15e d'infanterie, fut cité à l'ordre du jour et proposé pour la médaille militaire, qu'il vient de recevoir des mains du généralissime.

Voici en quels termes le jeune sergent Galaup— un Albigeois— raconte la cérémonie : "..., 27 mars. —Malgré le mauvais temps, la journée de jeudi a été pour moi une bien belle journée. J'étais, en effet, à Châlons pour y recevoir la médaille militaire des mains du général Joffre. C'est devant une quinzaine de mille hommes, de nombreux généraux et les attachés militaires étrangers, que s'est déroulée la cérémonie. Nous étions une cinquantaine de décorés ou médaillés. Le généralissime a eu un mot aimable pour chacun avant de le décorer.

"—Vous êtes bien jeune pour avoir la médaille militaire, sergent, m'a-t-il dit.

"—Vingt-trois ans, mon général.

"—Vingt-trois ans! Savez-vous que j'ai attendu jusqu'à 63 ans pour l'avoir ? En êtes-vous content ?

"—J'en suis très fier, mon général.

"—Moi aussi.

"Et après ce court dialogue, une bonne et franche embrassade, avec deux gros baisers qui claquent. Je ne saurais dire ce que j'éprouvai au moment où les fortes moustaches du général frôlaient mes joues, à ces moments là, on ne vit plus."

—(•)—

PAS DE PASSEPORTS

Depuis le commencement de la guerre, 30,000 cultivateurs sont venus s'établir au Canada, ce qui va nous aider à rencontrer la demande de produits venant d'Europe. Il n'y a presque plus d'immigrants européens. Non seulement notre gouvernement encourage la venue du fermier américain, mais il fait disparaître toute barrière possible entre les deux pays. Pour les touristes des Etats-Unis, il va jusqu'à supprimer le passeport.

—o—

INSPECTION EXTENSIVE

M. W. P. Hinton, du Grand-Tronc-Pacifique, vient de parcourir 12,000 milles du réseau de terre et de lacs de cette compagnie. Il arrive de San Francisco où il l'a représentée à la convention l'American Ass., of Passenger Traffic Officers. Il est certain que le Canada va voir aller ou revenir par ses chemins de fer beaucoup de ceux qui visiteront l'Exposition. Il est plus que jamais enchanté des beautés et des richesses naturelles de notre pays. Il a rencontré des vétérans du tourisme déjà attirés par les montagnes que traversent le G.-T.-P. Sous ce rapport nous sommes sans rivaux. M. Hinton a vu Prince-Rupert, la première locomotive à pétrole du G. T. P. Edmonton, est la ville la plus active qu'il ait vue durant son voyage.

—(•)—

AVIS

Province de Québec,
District de Montréal.
No. 3460.

COUR SUPERIEURE

M. Fineberg, courtier d'Immeubles, de la cité et district de Montréal,
Demandeur.

vs.

Richard Irvine, du même lieu,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 7 Mai 1915.

T. DEPATIE,
Dép. Protonotaire.

19-2. **LYON W. JACOBS,**
Avocat du demandeur.

Province de Québec,
District de Montréal.
No 341

COUR SUPERIEURE

Dame Clarinda Barbeau, des cité et district de Montréal, épouse de Guillaume Bédard, ouvrier du même lieu, dûement autorisée à ester en justice,
Demanderesse.

Vs.

Ledit **Guillaume Bédard,**
Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 8 avril 1915.

Montréal, 28 avril 1915.

J.-OCTAVE MOUSSEAU,
17-5. Procureur du demandeur.

THE DELMAR COMPANY LIMITED.

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 5 mai 1915, constituant en corporation MM. Joseph Washington Richards, Harry Charles Organ, et Joseph Alexandre Trotwood Richards, tous trois comptables; Paul du High Richards, commis-marchand, et Walter Joseph MacDonald, agent de la ville de Montréal, pour les objets suivants :

Acquérir et exploiter comme un commerce en opération les affaires actuellement conduites, à Montréal, par Walter Bruce Scroggie, sous la raison sociale et appellation de Delmar Company ;

Fabriquer, acheter ou autrement acquérir, vendre ou autrement disposer de toutes sortes de marchandises, denrées, effets, et généralement transiger de toutes espèces de biens, meubles ou immeubles, susceptibles de propriété, et faire le commerce de magasin à rayons;

Faire le commerce d'imprimerie, publication, lithographie, gravure, stéréographie, électrotypie, gravure en relief, librairie et reliure, édition de musique, fabricant de papeterie, enveloppes, boîtes de cartons, articles de bureau, manufacturiers, agents d'annonces, commerçants et vendeurs d'enveloppes, fournitures de bureau et autres fournitures;

Acheter, vendre, manufacturer, commercer, travailler et trafiquer du matériel, mécanisme, outils, fournitures, fixtures nécessaires, et de tous articles requis, en usage ou s'y rapportant, ou qui peuvent ou pourraient être employés en rapport avec les dits métiers et commerce ou chacun d'iceux ;

Manufacturer, acheter, vendre, trafiquer et faire le commerce de phonographes, gramophones et autres semblables ainsi que les records utilisés avec iceux;

Acheter, vendre et faire le commerce d'instrument de musique de toute sorte;

Acheter, vendre, trafiquer et faire commerce des marques de commerce, licences, permis et autres conférant un droit exclusif ou non ou un privilège limité à leur usage; ou encore secret, ou autre information se rapportant à toute invention susceptible de servir aux fins de la compagnie ou dont l'acquisition pourrait bénéficier à la compagnie directement ou indirectement, se servir des licences et les accorder, les faire ou *autrement tourner au profit de la compagnie* les privilèges ainsi acquis, payer les dites patentes ou autres biens acquis en vertu de ce paragraphe avec de l'argent comptant, en tout ou en partie, avec des obligations, débentures, actions libérées et non sujettes à appel, en tout ou en partie, ou avec d'autres valeurs de la compagnie;

Faire des conventions pour le partage des bénéfices, union d'intérêts, coopération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement, avec toutes personnes et aucune d'elle, compagnie et corporation exerçant ou croyant entrepris ou ayant l'intention d'exercer ou d'entreprendre toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou qui pourraient directement ou indirectement profiter à la compagnie, prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs de cette corporation, et les vendre, les remettre totalement, avec ou sans garantie ou autrement en disposer ;

Vendre ou autrement en disposer de l'entreprise de la compagnie ou de partie d'icelle, en considération de ce que la compagnie jugera convenable, et spécialement des actions, débentures ou autres valeurs dans toutes autres compagnies poursuivant un objet en tout ou en partie similaire à celui de cette compagnie, sous le nom de "The Delmar Company, Limited", au capital-actions de cinquante mille piastres ($50,000.00), divisé en cinq cents actions (500) de cent piastres ($100.00) chaque.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté au bureau du secrétaire de la province, ce cinquième jour de mai 1915.

C. J. SIMARD,
Assistant-secrétaire provincial.
RICHARDS, ORGAN & RICHARDS,
Experts en charge de la demande.
20-4 215, Edifice Power.

MAILLOUX FRERES, LIMITEE

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du septième jour de mai, 1915, constituant en corporation MM. Alexandre Ulric Mailloux, Joseph Armand Mailloux, marchands ; Pierre Hector Mailloux, contremaître; Albert Mailloux, voyageur de commerce; Ernest Bouthillier, gérant, de la cité de Montréal, dans les buts suivants :

Acquérir et exploiter le commerce actuellement exercé dans la dite cité de Montréal, par Joseph Armand Mailloux et Alexandre Ulric Mailloux, sous les nom et raison sociale de "Mailloux Frères", et le payer en argent comptant ou en actions libérées et non sujettes à appel de la compagnie ;

Faire le commerce d'épicerie en gros et négoce des liqueurs dans toutes ses ramifications, en conformité avec les dispositions de la loi des licences de Québec, et pour les dits objets;

Acheter , préparer, manufacturer, acheter, vendre et trafiquer de toutes choses, effets et marchandises qu'on achète, vend et dont on trafique dans les épiceries en gros et en détail, posséder, et gérer des succursales de détail pour les mêmes objets ;

Détenir, posséder, hypothéquer, attribuer, transporter et trafiquer de toutes choses, effets, marchandises et biens de toute nature et description et pratiquer les affaires d'entrepôts à marchandises et frigorifiques.

Manufacturer, acheter, vendre, importer ou exporter des drogues et divers produits pharmaceutiques, y compris articles de caoutchouc et de toilettes et généralement manufacturer, acheter ou autrement acquérir, vendre ou autrement disposer de toutes espèces d'objets, effets, denrées et marchandises, trafiquer de toutes sortes de biens, soit meubles, soit immeubles, susceptibles de propriété;

Manufacturer, acheter, vendre et faire le négoce du tabac, des cigars, et cigarettes et autres produits du tabac, ainsi que de tous effets qu'on vend habituellement en rapport avec iceux ;

Faire les affaires de courtage général et d'agents à commission, pour l'achat et la vente de toutes sortes d'effets, denrées et marchandises, les acheter et les vendre pour son propre compte, et établir, administrer et conduire un commerce de vente à commission et par agence;

Acheter, vendre ou faire des placements sur débentures, obligations et autres valeurs de tout gouvernement, corporation municipale ou scolaire, d'aucune banque à charte ou compagnie incorporée;

Acheter, louer, échanger ou autrement acquérir des terres et tènements ou des intérêts en iceux, les acheter et les vendre, ainsi que des hypothèques, billets et traites, et faire les affaires d'agent général financière et d'immeubles ;

Emettre et racheter les obligations, débentures, ou autres valeurs semblables et entreprises, donnant en garantie pour le rachat d'iceux toute partie de l'actif ou sa totalité, y compris tous et aucun des biens meubles et immeubles de la compagnie;

Demander, acheter ou autrement acquérir aucune marque de commerce, patentes, licences, concessions et autres choses semblables, conférant un droit limité, exclusif ou non à l'usage, ou aucun secret ou autre renseignement se rapportant à aucune invention qui pourrait paraître susceptible d'être utilisée pour aucun des objets de la compagnie ou dont l'acquisition pourra être jugée avantageuse à la compagnie directement ou indirectement, se servir des licences en rapport avec iceux et les octroyer ou faire autrement tourner au profit de la compagnie les droits ainsi acquis, payer les patentes ou autre bien ainsi acquis, sous l'autorité de ce paragraphe, soit, en tout ou en partie, avec de l'argent comptant, soit, en tout ou en partie, avec des obligations, débentures, ou des actions libérées et non sujettes à appel, ou avec d'autres valeurs de la compagnie;

Faire toute convention pour le partage des bénéfices, l'union des intérêts, la coopération, le risque conjoint, les concessions réciproques ou autres, avec aucune personne, compagnie ou corporation transigeant les affaires ou sur le point de transiger les affaires que cette compagnie est autorisée à transiger, ou qui pourra bénéficier à la compagnie directement ou indirectement, prendre ou autrement acquérir des parts et valeurs dans ces corporations, les vendre, les détenir, les remettre avec ou sans garantie ou autrement disposer d'icelles;

Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou de partie d'icelle en considération de ce que la compagnie jugera convenable, et spécialement pour des actions, obligations, débentures ou autres valeurs dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, sous le nom de "Mailloux Frères, Limitée", avec un capital actions de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce septième jour de mai 1915.

C. J. SIMARD,
Sous secrétaire de la province.
RICHARDS, ORGAN & RICHARDS,
Experts en charge de la demande.
20-4 215, Edifice Power.

THE AMERICAN DRESSING AND SUNDRY CO., LTD.

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du septième jour de mai, 1915, constituant en corporation MM. Joseph Washington Richards, Harry Charles Organ, Joseph Alexander Trotwood Richards, comptables; Paul du High Richards, commis-marchand; et Walter-Joseph MacDonald, agent, de la cité de Montréal, pour les objets suivants :

Acquérir et exploiter le commerce actuellement en opération, dans la cité de Montréal, de Lorenzo Mailloux, sous les nom et raison sociale de "American Dressing and Sundry Company", et le payer soit en argent comptant ou en actions entièrement libérées et non sujettes à appel de cette compagnie;

Manufacturer, acheter, vendre, importer ou exporter toutes espèces d'apprêts à chaussures, vernis, savons et composés pour le nettoyage;

Fabriquer ou distiller l'alcool, les acides, l'éther et les essences obtenus soit par la fermentation ou par distillation destructive du grain, du bois ou autres matières végétables ou par leurs dérivés;

Faire le commerce d'épicerie en gros et négoce des liqueurs dans toutes ses ramifications, en conformité avec les dispositions de la loi des licences de Québec, et pour les dits objets;

Acheter, préparer, manufacturer, acheter, vendre et trafiquer de toutes choses, effets et marchandises qu'on achète, vend et dont on trafique dans les épiceries en gros et en détail, posséder et gérer des succursales de détail pour les mêmes objets;

Détenir, posséder, hypothéquer, attribuer, transporter et trafiquer de toutes choses, effets, marchandises et biens de toute nature et description et pratiquer les affaires d'entrepôts à marchandises et frigorifiques;

Manufacturer, acheter, vendre, importer ou exporter des drogues et divers produits pharmaceutiques, y compris articles de caoutchouc et de toilettes et généralement manufacturer, acheter ou autrement acquérir, vendre ou autrement disposer de toutes espèces d'objets, effets, denrées et marchandises, trafiquer de toutes sortes de biens, soit meubles, soit immeubles, susceptibles de propriété;

Manufacturer, acheter, vendre et faire le négoce du tabac, des cigars, et cigarettes et autres produits du tabac, ainsi que de tous effets qu'on vend habituellement en rapport avec iceux ;

Faire les affaires de courtage général et d'agents à commission, pour l'achat et la vente de toutes sortes d'effets, denrées et marchandises, les acheter et les vendre pour son propre compte, et établir, administrer et conduire un commerce de vente à commission et par agence;

Acheter, vendre ou faire des placements sur débentures, obligations et autres valeurs de tout gouvernement, corporation municipale ou scolaire, d'aucune banque à charte ou compagnie incorporée;

Acheter, louer, échanger ou autrement acquérir des terres et tènements ou des intérêts en iceux, les acheter et les vendre ainsi que des hypothèques, billets et traites, et faire les affaires d'agent général financière et d'immeubles ;

Emettre et racheter les obligations, débentures, ou autres valeurs semblables et entreprises, donnant en garantie pour le rachat d'iceux toute partie de l'actif ou sa totalité, y compris tous et aucun des biens meubles et immeubles de la compagnie;

Demander, acheter ou autrement acquérir aucune marque de commerce, patentes, licences, concessions et autres choses semblables, conférant un droit limité, exclusif ou non à l'usage, ou aucun secret ou autre renseignement se rapportant à aucune invention qui pourrait paraître susceptible d'être utilisée pour aucun des objets de la compagnie ou dont l'acquisition pourra être jugée avantageuse à la compagnie, directement ou indirectement, se servir des licences en rapport avec iceux et les octroyer ou faire autrement tourner au profit de la compagnie les droits ainsi acquis, payer les patentes ou autre bien ainsi acquis, sous l'autorité de ce paragraphe, soit, en tout ou en partie, avec de l'argent comptant soit, en tout ou en partie, avec des obligations, débentures, ou des actions libérées et non sujettes à appel, ou avec d'autres valeurs de la compagnie;

Faire toute convention pour le partage des bénéfices, l'union des intérêts, la coopération, le risque conjoint, les concessions réciproques ou autres, avec aucune personne, compagnie ou corporation transigeant les affaires ou sur le point de transiger les affaires que cette compagnie est autorisée à transiger, ou qui pourra bénéficier à la compagnie directement ou indirectement, prendre ou autrement acquérir des parts et valeurs dans ces corporations, les vendre, les détenir, les remettre avec ou sans garantie ou autrement disposer d'icelles;

Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou de partie d'icelle en considération de ce que la compagnie jugera convenable, et spécialement pour des actions, obligations, débentures ou autres valeurs dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, sous le nom de "The American Dressing & Sundry Company Limited", avec un capital action de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal, pour les objets suivants :

Acquérir et exploiter le commerce actuellement en opération, dans la cité de Montréal, de Lorenzo Mailloux, sous les nom et raison sociale de "American Dressing and Sundry Company", et le payer soit en argent comptant ou en actions entièrement libérées et non sujettes à appel de cette compagnie;

Manufacturer, acheter, vendre, importer ou exporter toutes espèces d'apprêts à chaussures, vernis, savons et composés pour le nettoyage;

Fabriquer ou distiller l'alcool, les acides, l'éther et les essences obtenus soit par la fermentation ou par distillation destructive du grain, du bois ou autres matières végétables ou par leurs dérivés;

Faire le commerce d'épicerie en gros et négoce des liqueurs dans toutes ses ramifications, en conformité avec les dispositions de la loi des licences de Québec, et pour les dits objets;

Acheter, préparer, manufacturer, acheter, vendre et trafiquer de toutes choses, effets et marchandises qu'on achète, vend et dont on trafique dans les épiceries en gros et en détail, posséder et gérer des succursales de détail pour les mêmes objets;

Détenir, posséder, hypothéquer, attribuer, transporter et trafiquer de toutes choses, effets, marchandises et biens de toute nature et description et pratiquer les affaires d'entrepôts à marchandises et frigorifiques;

Manufacturer, acheter, vendre, importer ou exporter des drogues et divers produits pharmaceutiques, y compris articles de caoutchouc et de toilettes et généralement manufacturer, acheter ou autrement acquérir, vendre ou autrement disposer de toutes espèces d'objets, effets, denrées et marchandises, trafiquer de toutes sortes de biens, soit meubles, soit immeubles, susceptibles de propriété;

Manufacturer, acheter, vendre et faire le négoce du tabac, des cigars, et cigarettes et autres produits du tabac, ainsi que de tous effets qu'on vend habituellement en rapport avec iceux ;

Faire les affaires de courtage général et d'agents à commission, pour l'achat et la vente de toutes sortes d'effets, denrées et marchandises, les acheter et les vendre pour son propre compte, et établir, administrer et conduire un commerce de vente à commission et par agence;

Acheter, vendre ou faire des placements sur débentures, obligations et autres valeurs de tout gouvernement, corporation municipale ou scolaire, d'aucune banque à charte ou compagnie incorporée;

Acheter, louer, échanger ou autrement acquérir des terres et tènements ou des intérêts en iceux, les acheter et les vendre, ainsi que des hypothèques, billets et traites, et faire les affaires d'agent général financière et d'immeubles;

Emettre et racheter les obligations, débentures, ou autres valeurs semblables et entreprises, donnant en garantie pour le rachat d'iceux toute partie de l'actif ou sa totalité, y compris tous et aucun des biens meubles et immeubles de la compagnie;

Demander, acheter ou autrement acquérir aucune marque de commerce, patentes, licences, concessions et autres choses semblables, conférant un droit limité, exclusif ou non à l'usage, ou aucun secret ou autre renseignement se rapportant à aucune invention qui pourrait paraître susceptible d'être utilisée pour aucun des objets de la compagnie ou dont l'acquisition pourra être jugée avantageuse à la compagnie, directement ou indirectement, se servir des licences en rapport avec iceux et les octroyer ou faire autrement tourner au profit de la compagnie les droits ainsi acquis, payer les patentes ou autre bien ainsi acquis, sous l'autorité de ce paragraphe, soit, en tout ou en partie, avec de l'argent comptant soit, en tout ou en partie, avec des obligations, débentures, ou des actions libérées et non sujettes à appel, ou avec d'autres valeurs de la compagnie;

Faire toute convention pour le partage des bénéfices, l'union des intérêts, la coopération, le risque conjoint, les concessions réciproques ou autres, avec aucune personne, compagnie ou corporation transigeant les affaires ou sur le point de transiger les affaires que cette compagnie est autorisée à transiger, ou qui pourra bénéficier à la compagnie directement ou indirectement, prendre ou autrement acquérir des parts et valeurs dans ces corporations, les vendre, les détenir, les remettre avec ou sans garantie ou autrement disposer d'icelles;

Vendre ou disposer de l'entreprise de la compagnie ou de partie d'icelle en considération de ce que la compagnie jugera convenable, et spécialement pour des actions, obligations, débentures ou autres valeurs dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, sous le nom de "The American Dressing & Sundry Company Limited", avec un capital action de vingt mille piastres ($20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal, pour les objets suivants :

Acquérir et exploiter le commerce actuellement en opération, dans la cité de Montréal, de Lorenzo Mailloux, sous les nom et raison sociale de "American Dressing and Sundry Company", et le payer soit en argent comptant ou en actions entièrement libérées et non sujettes à appel de cette compagnie;

Manufacturer, acheter, vendre, importer ou exporter toutes espèces d'apprêts à chaussures, vernis, savons et composés pour le nettoyage;

Fabriquer ou distiller l'alcool, les acides, l'éther et les essences obtenus soit par la fermentation ou par distillation destructive du grain, du bois ou autres matières végétables ou par leurs dérivés;

Faire le commerce d'épicerie en gros et négoce des liqueurs dans toutes ses ramifications, en conformité avec les dispositions de la loi des licences de Québec, et pour les dits objets;

Acheter, préparer, manufacturer, acheter, vendre et trafiquer de toutes choses, effets et marchandises qu'on achète, vend et dont on trafique dans les épiceries en gros et en détail, posséder et gérer des succursales de détail pour les mêmes objets;

Détenir, posséder, hypothéquer, attribuer, transporter et trafiquer de toutes choses, effets, marchandises et biens de toute nature et description et pratiquer les affaires d'entrepôts à marchandises et frigorifiques.

Manufacturer, acheter, vendre, importer ou exporter des drogues et divers produits pharmaceutiques, y compris articles de caoutchouc et de toilettes et généralement manufacturer, acheter ou autrement acquérir, vendre ou autrement disposer de toutes espèces d'objets, effets, denrées et marchandises, trafiquer de toutes sortes de biens, soit meubles, soit immeubles, susceptibles de propriété;

Manufacturer, acheter, vendre et faire le négoce du tabac, des cigars, et cigarettes et autres produits du tabac, ainsi que de tous effets qu'on vend habituellement en rapport avec iceux ;

Faire les affaires de courtage général et d'agents à commission, pour l'achat et la vente de toutes sortes d'effets, denrées et marchandises, les acheter et les vendre pour son propre compte, et établir, administrer et conduire un commerce de vente à commission et par agence;

Acheter, vendre ou faire des placements sur débentures, obligations et autres valeurs de tout gouvernement, corporation municipale ou scolaire, d'aucune banque à charte ou compagnie incorporée;

Acheter, louer, échanger ou autrement acquérir des terres et tènements ou des intérêts en iceux, les acheter et les vendre, ainsi que des hypothèques, billets et traites, et faire les affaires d'agent général financière et d'immeubles;

Emettre et racheter les obligations, débentures, ou autres valeurs semblables et entreprises, donnant en garantie pour le rachat d'iceux toute partie de l'actif ou sa totalité, y compris tous et aucun des biens meubles et immeubles de la compagnie;

Demander, acheter ou autrement acquérir aucune marque de commerce, patentes, licences, concessions et autres choses semblables, conférant un droit limité, exclusif ou non à l'usage, ou aucun secret ou autre renseignement se rapportant à aucune invention qui pourrait paraître susceptible d'être utilisée pour aucun des objets de la compagnie ou dont l'acquisition pourra être jugée avantageuse à la compagnie, directement ou indirectement, se servir des licences en rapport avec iceux et les octroyer ou faire autrement tourner au profit de la compagnie les droits ainsi acquis, payer les patentes ou autre bien ainsi acquis, sous l'autorité de ce paragraphe, soit, en tout ou en partie, avec de l'argent comptant soit, en tout ou en partie, avec des obligations, débentures, ou des actions libérées et non sujettes à appel, ou avec d'autres valeurs de la compagnie;

Faire toute convention pour le partage des bénéfices, l'union des intérêts, la coopération, le risque conjoint, les concessions réciproques ou autres, avec

COLONIAL ART WORKS, LIMITED

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec,